

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

**20% des résidences universitaires en état de "détérioration"**

P2

FERMETURE DES USINES DE MONTAGE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

**51.000 postes d'emploi perdus en 2020**

P2

UN SECTEUR AU POTENTIEL PROMETTEUR SELON LES RESPONSABLES

**La relance de l'économie nationale par le recyclage des ordures**

● Pour nettoyer l'Algérie  
**L'expérience étrangère mis à contribution**

P4

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Le mode d'enseignement hybride sera permanisé

● Le mode «distanciel» est loin d'être partagé par tout le monde

P2



## En Vrac

### Magouilles en haute mer

Par Madjid Khelassi

**L**a sardine, tient depuis quelques temps le haut de l'affiche palabreuse. Elle s'est même invitée, il n'y a pas longtemps, dans un conseil des ministres, où le président de la république, étonné de l'envol de son prix, a interpellé le ministre de la pêche sur le pourquoi du comment...de cette cherté.

La sardine en conseil des ministres... Belle revanche de cette espèce marine, originaire de la Sardaigne et qui tient son nom des grecs, qui avaient remarqué son abondance dans les eaux de cette île.

Considérée comme le poisson du pauvre, elle défie porte-monnaies et bourses algériennes.

1200 kilomètres de côtes et la sardine à 1200 dinars...fulminent les amateurs de l'Escabeche.

Cela pourrait s'intituler le vieil homme et lamer réalité sardinée ! Ou la sardine vous salue bien et vous snobe !

Drôle d'histoire que celle de l'algérien et du poisson ! Rareté du produit et cherté de l'offre. Et réputation sulfureuse de nos pêcheurs qui jettent la moitié de la cargaison avant d'entrer au port...afin de gonfler les prix.

Boutef avait mis à la tête du ministère de la pêche, ses copains du Hamas...

Qui se firent « marins » et équipèrent de chalutiers, leurs proches. C'était presque Moby Dick, troquant le caban avec la gandoura, et essayant de pêcher la sardine via la politique. Mais rassurez-vous, la crasse date de bien avant Hamas.

Saloperie et cupidité en latitude et longitude. Le poisson est comme une voile de gaze entre les mains d'un truqueur. Avec pratiques sordides à l'heure du filet pélagique et de la sonde numérique!

A l'ouest, dit la réputation...Nos marins vénaux à bâbord et à tribord, vendent en haute-mer, leurs cargaisons aux espagnoles (en euros) et rentrent bredouilles. Les moussaillons de la Numidie côtière se prosternent chaque jour, devant la thune ibère.

Magouilles d'écumes et perversion d'un métier qui forme des marins salauds et des capitaines cupides.

Il est 6 heures du mat à la pêcherie d'Alger...Le poisson trône en haut de l'affiche...des prix.

Sardine à 1000 dinars le kilo, la crevette royale à 4000, l'épadon à 3000, la sépia à 2500.

L'hameçon, jadis dirigé vers le poisson, accroche désormais le client en le dépouillant...C'est l'histoire de la sardine vendue au prix du homard dans l'Algérie des 1200 kilomètres de côtes...perverties.

## Sport

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

**Le MCA pour se rapprocher des quarts, le CRB sommé de réagir**

P13



## CORONAVIRUS ALGÉRIE

**145 nouveaux cas 107 guérisons et 04 décès**

P24

AÏN-TEMOUCHENT

**Deux morts dans deux accidents de la circulation**

P24

LIBYE

**Le chef du gouvernement intérimaire prête serment**

P15

Brèves

FERMETURE DES  
USINES DE MONTAGE  
AUTOMOBILE  
EN ALGÉRIE

**51.000 postes  
d'emploi perdus  
en 2020**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a fait état, hier à Chlef, de la perte de 51.000 postes d'emploi en 2020 suite à la fermeture des usines de montage automobile et à l'arrêt de l'importation des produits destinés au montage des appareils électroménagers.

"L'année 2020 a été marquée par la perte de 51.000 postes d'emploi suite à la fermeture des usines de montage automobile et à l'arrêt de l'importation des produits destinés aux usines de montage des appareils électroménagers", a déclaré le ministre dans une allocution prononcée au siège de la wilaya au terme d'une présentation sur l'état du secteur.

Déplorant un manque de réponse de la part de certaines administrations à des citoyens disposant de terrain, de financement, d'expérience et de volonté pour l'investissement, le ministre a assuré que ses services veilleront à éliminer toutes les entraves pour booster l'investissement.

Le développement économique "exige la participation de tous et à tous les niveaux pour contribuer à la création de postes d'emploi et au recrutement des jeunes et des diplômés de l'université", a-t-il souligné.

Evoquant l'intégration des bénéficiaires de contrats pré-emploi, M. Djaaboub a affirmé qu'il s'agit là, de l'une des priorités du Président de la République, appelant "la titularisation de 37.000 jeunes durant les trois prochains mois".

Il a indiqué, à ce propos, que son département suivait l'opération d'insertion wilaya par wilaya, précisant que le nombre des bénéficiaires de l'intégration dans des postes permanents est passé de 20.000 en octobre dernier à 57.000 actuellement. L'opération se poursuit en collaboration avec les secteurs des Finances et de la Fonction publique, a-t-il ajouté.

R.E

CAISSE NATIONALE  
DE RETRAITES

**Un déficit de 700  
milliards DA par an**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a révélé que la Caisse nationale des retraites accuse un déficit financier de 700 milliards de dinars par an, rapporte ce lundi 15 mars 2021, le site Ennaharonline. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef, le ministre a déclaré que la retraite proportionnelle n'existait dans aucun autre pays.

Il a expliqué que si nous appliquons la retraite sans l'exigence d'âge, un autre million de retraités sera inscrit, ce qui peut conduire à la fermeture des portes de la caisse, selon le même média.

Le ministre a inspecté la caisse Nationale d'Assurances Sociales des travailleurs salariés (CNAS), en soulignant la nécessité de continuer à moderniser les services de la CNAS pour fournir un service public numérique qui réponde aux aspirations des citoyens, tout en simplifiant et en facilitant les procédures administratives, et en luttant contre toutes les formes de bureaucratie.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Le mode d'enseignement  
hybride sera permanisé**

LE MODE DISTANCIEL EST LOIN D'ÊTRE PARTAGÉ PAR TOUT LE MONDE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé hier l'adoption, en permanence, du mode d'enseignement hybride (en présentiel et en distanciel).



Benziane a affirmé que «l'expérience de l'enseignement hybride, en présentiel et en distanciel, introduit à titre exceptionnel dans les établissements universitaires lors de la rentrée 2020-2021 pour cause de Covid-19, constitue une opportunité pour l'adoption de ce mode d'enseignement, à titre permanent dans le système national d'enseignement supérieur». L'affirmation du ministre est loin d'être partagée par tout le monde. D'abord les étudiants eux même : nombreux sont ceux qui n'ont pas su s'adapter à l'enseignement à distance, faute de moyens ou par dépit. Les parents diplômés, eux, ne sont pas tous d'accord avec ce mode d'enseignement. Pour beaucoup d'entre eux, le distanciel est l'équivalent, purement et simplement, d'une absence masquée. L'université est un nouveau monde que l'étudiant devrait découvrir et que la méthode dite hybride ne pourrait le remplacer.

Le ministre a fait savoir, à l'ouverture de la conférence des universités, que les textes législatifs et réglementaires régissant ce mode d'enseignement hybride étaient en cours d'élaboration, ajoutant que son département était en train de réunir les moyens matériels et techniques pour mener à bien l'opération.

Le secteur s'attelle, selon le ministre, à l'élabora-

tion du cahier des charges pour l'acquisition d'une plateforme numérique nationale de télé-enseignement moderne, laquelle sera prioritaire dans la répartition du budget d'équipement pour cette année, a-t-il affirmé. Le ministre a, à cette occasion, plaidé pour la poursuite de la numérisation des différentes activités pédagogiques et administratives en mettant à profit la plateforme «PROGRES» pour les délibérations et les évaluations des étudiants, relevant que certains établissements universitaires étaient à la traîne en la matière.

Pour lui, la progression des activités pédagogiques durant le premier semestre de l'année universitaire en cours est «acceptable». Notant que certains établissements sont en phase d'examen et de délibérations alors que d'autres en sont encore à la programmation des cours, M. Benziane a appelé les directeurs des établissements à la traîne à «redoubler d'efforts» pour rattraper le retard et finaliser les cours suivant le calendrier pédagogique annuel établi.

**Les concours ouverts sans présélection**

Concernant l'ouverture du Master à tous les diplômés et du Doctorat à tous les détenteurs de Master, sans présélection, dans le cadre de l'ap-

plication des instructions du Président de la République, le ministre a indiqué que les concours de Doctorat avaient vu la prise de toutes les mesures nécessaires, notamment préventives contre le Coronavirus, relevant leur «bonne» organisation. Relevant des taux d'absences «très importants» lors des concours de Master et de Doctorat, M. Benziane a avancé des chiffres dépassant parfois les 80%.

Il a fait savoir, dans ce sens, que son département «veillera à l'élaboration de textes organisationnels pour éviter ces situations à l'avenir». Dans ce contexte, il a appelé les directeurs des établissements universitaires à poursuivre l'organisation des concours restants, en veillant à la réunion des meilleures conditions à leur bon déroulement. Il a mis en avant, par ailleurs, l'impératif d'accorder de l'importance au cycle du Doctorat, notamment au domaine de la recherche à travers son ouverture sur la société et l'environnement économique. Les services centraux ont été chargés de permettre, dès cette année, à l'étudiant de suivre en ligne son dossier de présentation de thèse de Doctorat, et ce, à partir du premier dépôt jusqu'à la présentation de la thèse.

Abir N.

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

**20% des résidences universitaires en état de "détérioration"**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a déclaré, hier à Alger, que 20% des résidences universitaires "sont en état de détérioration", précisant que les recommandations de la commission d'évaluation des œuvres universitaires seront soumises au Gouvernement avant fin mars courant. Lors de la Conférence nationale des universités, le ministre a souligné que le projet de réforme des résidences universitaires arrive à terme et que les recommandations seront soumises au Gouvernement avant fin mars courant". M. Benziane a présenté

les résultats des visites sur terrain et des opérations d'inspection et de contrôle des résidences universitaires qui ont permis de connaître l'état général de ces infrastructures, indiquant que "40% sont dans un bon état, 40% dans un état moyen et 20% en mauvais état". Pour ce qui est de la disponibilité de l'eau, M. Benziane a fait savoir que l'alimentation en eau est bonne dans 21% des résidences universitaires, moyenne dans 43% et mauvaise dans 36%.

S'agissant de la disponibilité du chauffage, le premier responsable du secteur a précisé qu'il est à l'arrêt dans 74% des résidences uni-

versitaires et est opérationnel dans 26%. Concernant les indicateurs de sécurité et la disponibilité du matériel anti incendies, il a fait savoir que 79% des résidences disposent de ce matériel contre 21% où un manque a été relevé sur ce plan". Pour ce qui est de la restauration universitaire, le ministre a révélé que "dans 47%, elle est jugée bien, moyen dans 37% et piètre dans 16%". A ce propos, le ministre a assuré que "des mesures urgentes" ont été prises à l'effet de prendre en charge les insuffisances et les dysfonctionnements constatés en la matière, à travers la réhabilitation des structures qui

connaissent une détérioration et leur rénovation, afin qu'elles soient opérationnelles au début de la prochaine rentrée universitaire 2021-2022. Le ministre a également affirmé que le travail est en cours, en vue de "lancer l'opération d'équipement des nouvelles cités universitaires afin qu'elles soient fin prêtées pour la prochaine rentrée universitaire". Les étudiants résidant dans les cités "détériorées" seront transférés vers de "nouvelles" résidences, notamment au niveau d'Alger en vue de travaux de rénovation pour la nouvelle année universitaire, a fait savoir le ministre.

R.N

## PILLAGE DU FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA 12 ans de prison ferme requis à l'encontre d'Ahmed Ouyahia

Le Parquet général près la Cour d'Alger a requis hier la confirmation des peines requises par le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, les anciens ministres Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne, et trois (3) ex-walis.

Le Procureur général a ainsi requis une peine de douze (12) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de l'ancien ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, et une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien ministre des Travaux publics, Adelghani Zaâlâne, poursuivis tous les trois pour abus de fonction et octroi d'indus privilégiés à l'investisseur Mohamed Ben Fassih. Il a également requis une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien wali de Skikda, Mohamed Bouderbali, poursuivi dans cette affaire pour dilapidation de deniers publics et octroi d'indus privilégiés, consistant en une assiette foncière à l'homme d'affaires Ben Fassih. Une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA a été requise contre l'ancien wali de Skikda, Fawzi Ben Hocine et l'homme d'affaires Ahmed Ben Fassih, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre Derfouf Hadjri, ancien wali de Skikda. Une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été requise contre les directeurs des Domaines de Skikda, Dehimi Cherif, Amara Rachid, Khelfaoui Nassereddine et Seif-Eddine Ben Fassih (fils de l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih) et l'ancien directeur des Domaines au ministère des Finances, Himour Mohamed.



Une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été requise contre Merabet Laidi, ancien directeur du port de Skikda, Haba Fayçal, ancien directeur de l'industrie de Skikda et Kamel Aliouane, ancien cadre. La président de l'audience avait achevé auparavant l'audition de tous les accusés, en inter-

rogeant le principal accusé Ben Fassih et son fils Seif-Eddine qui ont, tous les deux, nié tous les griefs retenus contre eux, imputant le non lancement des projets d'investissement aux entraves bureaucratiques qu'ils ont rencontrées dans la wilaya de Skikda.

R.N

### TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

## 8 ans de prison ferme requis à l'encontre de l'ancien wali

Le Procureur général près le Pôle pénal économique et financier relevant du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, hier, des peines allant de 3 à 8 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction. Le Procureur général a requis une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (01) million de DA à l'encontre de l'ancien wali, Mustapha Layadhi et des peines de 3, 5 et 6 ans de prison ferme à l'encontre des autres accusés assorties d'une amende d'un (01) million de DA. Les réquisitions du Procureur général ont porté également sur la confiscation des avoirs saisis durant

l'instruction, et l'interdiction du droit de candidature pour une durée de cinq ans pour l'accusé Layadhi. Le procès de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, poursuivi pour des chefs d'accusation d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés à des investisseurs, notamment dans la wilaya de Tipasa, a débuté hier matin au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), avec l'audition des principaux accusés. En réponse aux questions du juge de l'audience, l'ex-wali a nié les griefs retenus contre lui, concernant l'octroi aux propriétaires de l'entreprise "Attia Electronics" des facilitations contraires à la Loi pour la construction d'une usine de fabrication de frigos à El Hamdania (Cher-

chell) dans la wilaya de Tipasa, affirmant que la Calpiret avait approuvé le projet et n'avait relevé aucune opposition au sujet de la nature du terrain octroyé. Pour Mustapha Layadhi, il n'existe aucun document qui prouve "la vocation touristique" de la zone dans laquelle le terrain lui avait été octroyé en vue de la réalisation de son usine. Mustapha Layadhi avait été wali de Tipasa entre 2010 et 2015, puis de Blida jusqu'en 2018, année de son limogeage suite à la crise du choléra du mois d'août. A son tour, le directeur des Domaines de la wilaya de Tipasa Ali Bouamrane, poursuivi également pour octroi de privilèges injustifiés, a affirmé que le terrain octroyé au groupe "Attia Electronics" apparte-

nait auparavant à une entreprise publique, précisant qu'El Hamdania relève de la Zone d'extension touristique (ZET), depuis les années 1980. Les propriétaires du groupe, Bachir et Hamid Attia ont indiqué, à leur tour, que le terrain octroyé en vue de la réalisation de l'usine est loin de la mer et ne fait pas partie de la ZET, ajoutant que le projet a été réalisé à hauteur de 98% avant d'être arrêté au motif de danger pour l'environnement. Selon l'arrêt de renvoi, les propriétaires du groupe "Attia Electronics" se sont vu accorder de gré à gré des privilèges inaccessibles pendant 30 ans et ont bénéficié d'avantages indus lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents dans différentes instances.

R.N

### ARMEMENT

## L'Algérie dans le top 10 des pays importateurs

Dans son rapport annuel sur le commerce mondiale des armes, publié hier, l'institut suédois «Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)» classe l'Algérie dans le top 10 des pays importateurs d'armes. Ce qui représente 4,3% des importations mondiales durant la période 2016-2020. Une augmentation de 64 % a été enregistrée entre 2016 et 2020, par rapport à la période 2011-2015.

Les principaux fournisseurs de l'Algérie en armes sont la Russie, l'Allemagne et la Chine. Les dix gros importateurs d'armes dans le monde sont classés ainsi : l'Arabie Saoudite qui occupe la tête avec 11%, suivie par l'Inde avec 9,5%, l'Égypte (5,8%), l'Australie (5,1%), la Chine (4,7%), l'Algérie et la Corée du Sud (4,3%), le Qatar (3,8%), les Emirats Arabes Unis (3%) et le Pakistan (2,7%). Le SIPRI a relevé dans son rapport que les transferts internationaux d'armes se stabilisent après des années de forte croissance ; la plus forte augmentation des importations d'armes concerne le Moyen-Orient. Les transferts internationaux d'armes majeures sont restés au même niveau entre 2011-15 et 2016-2020.

« La hausse significative des transferts de trois des cinq principaux exportateurs d'armes – États-Unis, France et Allemagne – ont été largement compensée par la baisse des exportations d'armes de la Russie et de la Chine. Les importations d'armes du Moyen Orient ont augmenté de 25 % au cours de la période, principalement sous l'impulsion de l'Arabie saoudite (+61 %), de l'Égypte (+136 %) et du Qatar (+361 %), selon les nouvelles données sur les transferts internationaux d'armes », lit-on dans le rapport. Concernant la répartition par région des importations d'armes, le rapport du SIPRI montre qu'entre 2016 et 2020, 42% des armes sont parties vers la région Asie-Océanie, 33% vers le Moyen-Orient, 12% vers l'Europe, 7,3% vers l'Afrique et 5,4% vers les deux Amériques.

Du côté des exportations, les États-Unis demeurent le plus grand exportateur d'armes au monde, portant leur part des exportations mondiales d'armes de 32 % à 37 % entre 2011-15 et 2016-2020. «L'augmentation de 15 % des exportations d'armes américaines entre 2011-15 et 2016-20 a davantage creusé l'écart entre les États-Unis et la Russie, deuxième plus grand exportateur d'armes au monde », a noté le rapport du SIPRI. Selon la même source, les troisième et quatrième plus grands exportateurs ont également enregistré une hausse considérable entre 2011-15 et 2016-20. «La France a augmenté ses exportations d'armes majeures de 44 %, ce qui représente 8,2 % des exportations mondiales d'armes en 2016-20. L'Allemagne a augmenté ses exportations d'armes majeures de 21 % entre 2011-15 et 2016-20, ce qui représente 5,5 % du total mondial. Les principaux marchés d'exportation d'armes allemands sont la Corée du Sud, l'Algérie et l'Égypte. », lit-on encore dans document.

Synthèse : Aziz T.

### LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Le Mouvement El Bina "disposé" à participer

Le Mouvement El Bina est disposé à s'engager dans des élections législatives, avec pour gage servir le peuple, protéger le pays et édifier des institutions fortes crédibles aptes à faire face aux défis du développement et de la sécurité", a indiqué un communiqué sanctionnant la session ordinaire du Conseil de la choura du parti. Il a appelé à assurer "les garanties de transparence et de régularité électorale en tant que gage pour rétablir la confiance des électeurs et faire face avec détermination à toute atteinte à la volonté populaire et au droit des citoyens à

exercer leur devoir électoral ou à toute manipulation de leurs voix". Réitérant "son attachement à l'option constitutionnelle, à l'arbitrage de la volonté populaire souveraine et à l'édification des institutions étatiques sur des bases démocratiques", le Mouvement El Bina a exprimé son rejet "de toute tutelle sur le peuple et de toutes les tentatives d'imposer une période de transition visant en réalité à piétiner la base représentative émanant des urnes pour le compte des pratiques de quotas". Il a également indiqué son ouverture "sincère" à toute forme d'alliance et de coalition avec

les composantes et les compétences nationales "loyales" qui adoptent "le choix constitutionnel et aspirent à édifier un Etat fort où les attentes du peuple et les espoirs des jeunes seront concrétisés".

#### LE PARTI DES TRAVAILLEURS BOYCOTTE LES LÉGISLATIVES

Le Parti des Travailleurs a annoncé sa décision de boycotter les élections législatives du 12 juin prochain. L'annonce a été faite hier par la Secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, qui estime que « les résultats de ces élections sont connus d'avance » et que ce scrutin

« n'offre pas une atmosphère de concurrence ». Lors d'une conférence de presse animée ce lundi 15 mars 2021 au siège du parti, clôturant la première session des travaux du comité central (CC) du PT, tenue le 13 et 14 mars, Louisa Hanoune a estimé que ces élections « sont un rendez-vous pour mettre fin au multipartisme en Algérie, dont les résultats sont connus ». Le comité central estime que la situation des droits socio-politiques, la fermeture du champ médiatique, entre autres, « ne réunissent pas les conditions d'une concurrence ». Elle a aussi évoqué, durant cette

conférence, le retour du mouvement populaire depuis le 22 février 2021. « Considérant que la révolution est un processus qui évolue dans la forme et le contenu, ne pas tenir compte des questions socio-économiques, des privations, de la misère qui se propage et de la détresse sociale, des politiques de désertifications sociales et économiques, voire empêcher que ces questions s'expriment dans les marches, est un facteur de démobilité et de démotivation des troupes », a déclaré Mme. Hanoune.

R.N

UN SECTEUR AU POTENTIEL PROMETTEUR SELON LES RESPONSABLES

# La relance de l'économie nationale par le recyclage des ordures

*L'Algérie souffre d'un grand déficit en matière d'hygiène publique. Pourtant les textes qui régulent le secteur existent mais souffrent d'un manque d'application. Même avec un partenariat international, l'Algérie a du mal à mettre un terme à cette situation.*

13 millions de tonnes de déchets ménagers, dont 32% de produits d'emballage, ont été jetés par les Algériens en 2020, selon une estimation de Karim Ouamane, directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND). Ces quantités, faute de recyclage et même de bennes en nombre suffisant, finissent souvent dans la nature. Pour cette raison, la plupart des rues du pays, les abords des routes, les forêts, les cours d'eau et la mer deviennent de décharges à ciel ouvert. Pourtant, sur le papier, les atteintes à l'environnement sont punissables par la loi. Mais dans la réalité, chacun fait ce qu'il veut pendant que les autorités semblent regarder ailleurs. On ne compte plus les décharges sauvages et les dépotoirs improvisés, les sacs en nylon, les emballages en toute matière qui colonisent l'ensemble du territoire alors que dans d'autres pays le principe du « rien ne se perd, tout se transforme » dynamise un secteur économique florissant. Toutefois, mieux vaut tard que jamais, le DG de l'AND a récemment annoncé qu'il existait un « intérêt croissant » pour le recyclage et que cette activité peut même « conduire à l'émergence d'un marché national de déchets » ce qui permettra, dit-il avec enthousiasme « la relance de l'économie nationale ». Ni plus ni moins.

Un coup d'œil sur la littérature de l'agence donne, en effet, motif à espérer. L'AND qui a été créée en mai 2002 (il y a donc 19 ans) s'est donnée pour mission « d'informer et de vulgariser les techniques de tri, de collecte, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets ». Elle est également chargée de « capitaliser et constituer un fonds documentaire sur la gestion des déchets et en assurer la diffusion aux collectivités locales et au secteur d'activités ».

Elle fournit d'autre part « l'assistance aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets » et traite les informations les concernant. Son travail inclut aussi une banque nationale de données sur le thème et l'initiative de « réaliser ou contribuer à la réalisation d'études, recherches et projets de démonstration ». L'AND gère, enfin, « le



Système public de reprise et de valorisation des déchets d'emballages ». Tout un programme dont les traces sur le terrain sont quasi invisibles, au regard des ordures qui sentaient partout dans le pays. Néanmoins, rassurez-vous, il existe une « Stratégie nationale environnementale » et un « Plan national d'actions environnementales et du développement durable » qui datent, eux aussi, de 20 ans. Mais, comme pour toutes les réglementations, ils accusent un déficit d'application. Tel que décrit officiellement, le « Programme national de gestion des déchets solides municipaux (Progdem) » qui en découle constitue « une démarche pragmatique pour améliorer la gestion des déchets ménagers », selon l'AND. Le mécanisme, nous dit-on, a été initié par le ministère de l'Aménagement du terri-

toire et de l'environnement pour « éradiquer les pratiques de décharges sauvages, organiser la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides municipaux dans des conditions garantissant la protection de l'environnement et la préservation de l'hygiène du milieu par notamment la réalisation, l'aménagement et l'équipement de centres de traitement technique dans l'ensemble des wilayas ». Le « Plan national de gestion des déchets spéciaux (Pnagdes) » est, quant à lui, « un outil de gestion, de planification et d'aide à la décision qui, partant de l'état actuel de la situation en matière de gestion des déchets spéciaux dégage des solutions diverses et adaptées pour le traitement de ce type de déchets ». Le Pnagdes « est établi pour une période de dix années, il est révisé chaque fois que les circonstances l'exigent, sur proposition du mi-

nistre chargé de l'environnement ou à la demande de la majorité des membres de la commission chargée de son élaboration ». Le Pnagdes a été mis en place sur la base du cadastre national qui découle de l'inventaire national des déchets spéciaux. Ce dernier, véritable outil de connaissance et de suivi de l'évolution de la production des déchets spéciaux, sert de base à l'élaboration du Pnagdes. L'AND a même institué « La bourse des déchets » qui est un « service de consultation et de publication d'annonces d'offres et de demandes des déchets » mis à la disposition des opérateurs qui activent dans le domaine. Tout va donc bien et dans le meilleur des mondes. Question : pourquoi le pays est-il dans un tel état de saleté ? Mystère et boule de gomme.

Mohamed Badaoui

## POUR NETTOYER L'ALGÉRIE

### L'expérience étrangère mis à contribution

L'Agence nationale des déchets (AND) n'est pas seule au monde. Elle a noué des relations avec plusieurs de ses homologues dans le monde pour bénéficier de leur savoir-faire et leur expérience. Ainsi, ses techniciens ont bénéficié d'un stage auprès de FOST+, l'organisme Belge agréé pour la reprise et la valorisation des déchets emballages ménagers sans parler du consultant expert en environnement qui a été détaché auprès de l'AND depuis août 2014. Avec les Belges, l'AND a développé le programme Appui à la gestion intégrée des déchets (AGID) : un projet de coopéra-

tion au service des collectivités locales pour la gestion des déchets, en vigueur du 28 décembre 2015 au 30 juin 2019. Le budget dont a bénéficié l'AGID a englobé un don belge de 11.000.000 € et un financement algérien de 1.000.000.000 de dinars. Pour sa part, la coopération allemande fournit une assistance ponctuelle à l'AND pour accompagner « la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'AND » en plus de la « formation sur la gestion des déchets ». Ce partenariat permet en outre les voyages d'études et les visites de foires professionnelles ainsi que d'autres activités.

Au mois de mars 2013, l'AND a d'autre part signé un accord de coopération sur la gestion des déchets avec le Coréen du Sud Korea Environmental Industry & Technology Institute. Il s'agissait d'élaborer des schémas directeurs de gestion des déchets municipaux pour les villes de Blida et Bordj Bou Arrerdj. Un autre accord de coopération a été signé le 26 octobre 2015 entre l'AND et l'Anged, son homologue tunisien. Le traité portait sur le partage d'expérience, notamment, sur « la bourse des déchets mise en place par l'AND et celle « du réseau Ecozit de gestion des huiles et lubrifiants de la

Tunisie et explorer la possibilité de partenariat Algéro-tunisien » et « la gestion des déchets EEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) ». On peut aussi citer le « Programme d'appui à la politique sectorielle de l'environnement (PAPSE), cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne ». Celui-ci « a pour objectif de renforcer la capacité du gouvernement algérien à mettre en place sa politique sectorielle environnementale, avec une focalisation sur l'aire métropolitaine algéroise, dans une perspective de développement durable ». Il porte, entre autres, sur « l'aménagement inté-

gré des bassins versants de la région littorale algéroise » avec l'objectif de protéger le littoral, lutter contre les pollutions industrielles, améliorer la gestion des déchets, préserver la biodiversité et réduire les effets des changements climatiques. Enfin, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a lui aussi mis la main dans les ordures algériennes à l'occasion d'un projet « de gestion intégrée des déchets au niveau de la Commune des Eucalyptus sur lequel l'AND est sollicitée pour accompagnement de la thématique et sa duplication au niveau national ».

M. B.

ETATS-UNIS

# Vers la mise en place d'un impôt sur la fortune

*L'administration Biden n'écarte pas la mise en place d'un impôt sur la fortune, pour faire participer les entreprises et ménages les plus aisés au financement des dépenses engendrées par la crise, a indiqué dimanche la secrétaire au Trésor, Janet Yellen.*



"C'est quelque chose que nous n'avons pas encore décidé et que nous pouvons examiner", a indiqué Mme. Yellen, interrogée sur la chaîne ABC, soulignant que "le président Biden, au cours de la campagne, a proposé (...) des alternatives qui ont un impact similaire". Joe Biden avait proposé "que les entreprises et les particuliers aisés paient davantage pour répondre aux besoins de l'économie, aux dépenses nécessaires, et à plus long terme, je pense que nous présenterons des propositions pour maîtriser les déficits", a détaillé la secrétaire au Trésor, équivalent du ministre de l'Economie et des Finances. Les milliers de milliards de dollars dépensés depuis un an pour aider les entreprises et les ménages, à travers les plans de relance suc-

cessifs, à faire face à la crise provoquée par la Covid-19, ne cessent de creuser le déficit. Les républicains, notamment, ont fait état de leur inquiétude quant aux conséquences sur la dette du plan d'urgence de 1.900 milliards de dollars qui a été adopté mercredi au Congrès et signé jeudi par Joe Biden. Et un nouveau plan, visant à investir dans les infrastructures et les énergies vertes pour créer des emplois, doit encore être présenté. Mais les taux d'intérêt exceptionnellement bas diminuent considérablement le coût de la dette. Ainsi, "bien que la dette ait considérablement augmenté, les intérêts sont restés relativement faibles par rapport à la taille de l'économie", a relevé Mme Yellen. Cependant, "nous devons nous assurer que l'économie, le budget, sont sur une trajectoire

durable. (...) à plus long terme, nous devons maîtriser les déficits", a-t-elle reconnu. La secrétaire au Trésor a de nouveau balayé les craintes d'un retour de l'inflation, qui ont agité les marchés à cause de l'argent injecté dans l'économie, au moment même où la campagne de vaccination est menée tambour battant aux Etats-Unis. Le boom économique attendu à partir du printemps devrait faire augmenter certains prix, mais les risques d'inflation sont, selon elle, bien moins élevés que celui de voir une cicatrice durable sur le marché du travail avec un plan de relance moins généreux. "Je pense qu'il y a un petit risque. Et je pense que c'est gérable", a-t-elle assuré, anticipant "un mouvement temporaire".

R.E

## Brèves

### ARABIE SAOUDITE

#### Le taux d'inflation à 5,2% en février

Le taux d'inflation de l'Arabie saoudite s'est établi à 5,2% en février, contre 5,7% le mois précédent, mais a continué de refléter pour le huitième mois consécutif un triplement de la taxe sur la valeur ajoutée en juillet, selon les données publiées lundi par le gouvernement. La hausse des prix a été principalement tirée par les augmentations des produits alimentaires et des boissons, qui ont enregistré leur plus forte augmentation annuelle à 11,2%, a indiqué l'Autorité générale des statistiques. Les prix des transports ont augmenté de 9,8%, principalement en raison d'une hausse de 9,9% des prix des véhicules achetés, précise la même source. L'inflation annuelle était de 3,4% en 2020, mais a repris au second semestre après la hausse de la TVA en juillet à 15%. L'économie du plus grand exportateur mondial de pétrole s'est contractée l'année dernière, mais les données suggèrent que le taux de déclin a ralenti au troisième trimestre, certaines restrictions relatives au COVID-19 ayant été levées, et le PIB devrait renouer avec la croissance cette année.

R.E

### MARCHÉ DU CUIVRE

#### Le déficit atteindra 10 millions de tonnes d'ici 2030

Le déficit sur le marché du cuivre atteindra 10 millions de tonnes d'ici 2030, selon les déclarations du Pdg de Trafigura, l'un des plus grands groupes de négoce de matières premières physiques au monde. Jeremy Weir, rapportées lundi par des médias. "Le déficit à court terme que connaît actuellement le marché du cuivre se poursuivra jusqu'en 2030 et plusieurs facteurs porteront ce déficit à 10 millions de tonnes d'ici la fin de la décennie", a expliqué ce responsable lors du séminaire Fastmarkets tenu les 11 et 12 mars courant. Si les observateurs sont unanimes pour dire que le déficit actuel est engendré par une forte demande liée à la reprise de l'économie mondiale, le chef d'entreprise voit la situation se poursuivre à cause des objectifs climatiques fixés notamment par l'Accord de Paris. Avec l'élection de Joe Biden en effet, les Etats-Unis ont réintégré le processus aux côtés de l'Union européenne et de ses autres partenaires.

Or, pour réduire les émissions de CO2 et limiter le réchauffement climatique, le métal rouge est un atout indispensable notamment pour les véhicules électriques et les énergies renouvelables comme l'éolienne.

"Ce que nous nous attendons à voir, c'est qu'un tiers de la croissance de la demande de cuivre sera probablement liée aux véhicules électriques, un tiers pour les dépenses en infrastructures dans le cadre de cette nouvelle électrification et un tiers dans les marchés émergents", a déclaré M. Weir, dans des propos relayés par Reuters.

Pour les pays producteurs, notamment en Afrique, cette tendance devrait inciter à de nouveaux investissements pour accroître la production, surtout si le prix du cuivre se maintient à son niveau actuel (plus de 9000 dollars la tonne au 15 mars). En Zambie par exemple, deuxième producteur du continent, les projets à plusieurs milliards de dollars placés en attente depuis quelques mois par First Quantum ou EMR Capital pourraient voir le jour.

R.E

### ROYAUME-UNI

#### 3 milliards de livres pour relancer le transport en bus

Le gouvernement britannique a annoncé lundi un investissement de 3 milliards de livres afin de moderniser les réseaux de bus en Angleterre et encourager plus de personnes à les fréquenter.

Le Premier ministre conservateur Boris Johnson assure qu'il s'agit de la réforme la plus ambitieuse depuis une génération, qui doit lui permettre de respecter sa promesse de campagne d'aider les régions en dehors de Londres. L'objectif sera de proposer des trajets en bus moins onéreux, plus fréquents et plus simples d'utilisation. Par exemple, il y aura un tarif plafonné à la journée qui permettra de prendre le bus autant de fois que désiré sans surcoût. Davantage de bus seront proposés les soirs et week-ends, et les correspondances avec les trains seront facilitées.

Les bus "permettent aux gens d'aller au travail, de transporter les retraités et les jeunes gens pour voir leurs amis, aident les centres-villes et protègent l'environnement", souligne Boris Johnson. Il estime que ce plan sera "l'un de nos premiers gestes" pour relancer l'économie et réduire les inégalités territoriales après la pandémie. Ces initiatives doivent accompagner la transition énergétique du pays. Le pays prévoit de se doter de 4.000 bus électriques ou à hydrogène, fabriqués au Royaume-Uni et va interdire la vente de bus diesel, même si la date n'est pas encore fixée.

Le gouvernement veut en finir enfin avec la privatisation complète des réseaux de bus hors de Londres depuis 1986, qui a conduit à une fragmentation du marché. Il veut encourager désormais les partenariats entre les opérateurs et les autorités locales, ou les contrats de franchise, afin de bénéficier de nouveaux financements.

"Les services à travers l'Angleterre sont inégaux et ils ne sont franchement pas assez bons", a reconnu le ministre des Transports Grant Shapps. Toutefois, le syndicat des transports RMT (Rail, Maritime and Transport) estime que la réforme "manque d'ambition" et plaide pour un retour dans le giron public des réseaux.

"La seule manière de rendre les réseaux de bus abordables et efficaces est que le gouvernement garantisse un financement national pour les autorités locales afin de développer les services dont le public a besoin", selon Mick Cash, le secrétaire général de la RMT.

R.E

TUNISIE

**Vers la vaccination de trois millions d'habitants d'ici juin**

La Tunisie vise à vacciner trois millions d'habitants contre le Covid-19 d'ici juin prochain, a déclaré le ministre tunisien de la Santé Faouzi Mehdi, lors d'une intervention sur la chaîne de télévision publique La Nationale 1.

"La vaccination est facultative, non obligatoire et elle est sûre et efficace", a souligné M. Mehdi. Au cours des 24 heures après le démarrage de la campagne de vaccination de masse contre le coronavirus en Tunisie, 743 agents et cadres médicaux ont reçu une première dose de vaccin.

Tous les membres du personnel de la santé, qu'ils soient du secteur public ou privé, auront la vaccination d'ici fin mars, a indiqué le ministre tunisien.

Le ministre tunisien de la Santé a signalé dimanche 577 nouvelles contaminations au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, portant le nombre total de cas confirmés dans le pays à 241.834.

Le nombre de décès dus à la pandémie a augmenté de 30 en 24 heures, pour atteindre ainsi 8.389. Par ailleurs, 1.071 patients atteints du nouveau coronavirus sont actuellement hospitalisés, dont 284 en soins intensifs et 102 soumis à la respiration artificielle.

R.N

GRANDE BRETAGNE

**British Airways va lancer des passeports vaccinaux numériques**

La compagnie aérienne britannique British Airways compte lancer des passeports vaccinaux numériques pour la reprise des vols internationaux en mai, quand les Britanniques seront autorisés à voyager pour les vacances, a rapporté dimanche le quotidien Evening Standard. British Airways demandera aux personnes ayant reçu deux doses de vaccin contre le coronavirus de rentrer les détails de cette vaccination sur l'application de la compagnie, selon les explications du journal basé à Londres.

Les voyages de loisirs ne seront pas autorisés avant le 17 mai au plus tôt, a indiqué le gouvernement britannique. D'ici là, le 12 avril, le Royaume-Uni annoncera comment et quand les voyages non essentiels en partance ou à destination du pays pourront reprendre.

Le directeur général de British Airways, Sean Doyle, a appelé le Royaume-Uni à collaborer avec d'autres gouvernements pour permettre aux applications vaccinales et sanitaires d'autoriser les voyages.

Beaucoup de compagnies aériennes sont en effet en grande difficulté après une année de réduction maximale des vols.

"Je pense que les personnes qui ont été vaccinées devraient être autorisées à voyager sans restriction. Celles qui n'ont pas été vaccinées devraient pouvoir voyager avec un test de dépistage négatif", a précisé le directeur général de British Airways.

R.N

PAYS-BAS

**suspension par précaution de l'utilisation d'AstraZeneca**

Les Pays-Bas ont suspendu dimanche par précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca contre le Covid-19 jusqu'au 28 mars inclus, après que des "effets secondaires possibles" ont été rapportés au Danemark et en Norvège, sans lien avéré à ce stade.

"Sur la base de nouvelles informations, l'Autorité néerlandaise des médicaments a conseillé, par mesure de précaution et dans l'attente d'une enquête plus approfondie, de suspendre l'administration du vaccin AstraZeneca contre le Covid-19, a annoncé le ministère néerlandais de la Santé dans un communiqué. "La question cruciale est de savoir s'il s'agit de

plaintes après vaccination ou en raison de la vaccination. Il ne devrait y avoir aucun doute sur les vaccins", a déclaré le ministre de la Santé Hugo de Jonge, cité dans le communiqué. "Nous devons toujours faire preuve de prudence, c'est pourquoi il est sage d'appuyer maintenant sur le bouton pause par précaution", a-t-il ajouté.

La Norvège, au même titre que l'Islande et le Danemark, avait annoncé jeudi la suspension des injections du vaccin d'AstraZeneca en invoquant le principe de "précaution" en raison de craintes liées à la formation de caillots sanguins. La Bulgarie a fait de même vendredi et

R.N

FRANCE/ COVID-19

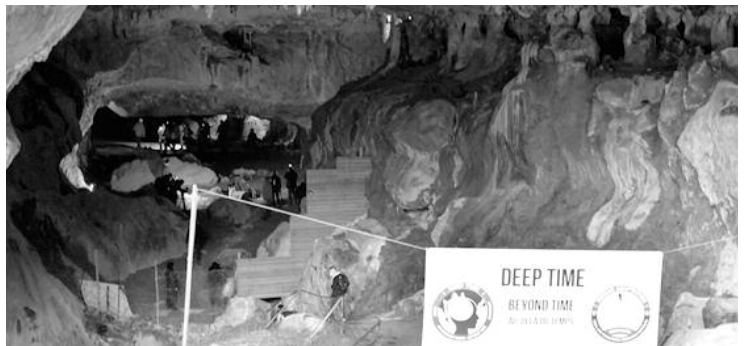
**Des volontaires se confinent 40 jours dans une grotte**

*Un an après le premier confinement en France lié à la pandémie du nouveau coronavirus, 15 femmes et hommes vont vivre à partir de dimanche et pendant 40 jours dans une grotte en Ariège (France), dans le sud-ouest, sans notion du temps, une expérience à visée scientifique.*

L'objectif de ce confinement est d'étudier les capacités d'adaptation de l'être humain à la perte de repères spatio-temporels, une question soulevée notamment avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, explique Christian Clot, le chef de mission.

"Dans un contexte extrême, avec un nouveau mode de vie, nous ne savions visiblement pas bien, en tant que groupe, comment répondre aux impacts provoqués par ces changements", fait le constat, en septembre 2020, cet explorateur et fondateur du Human Adaptation Institute.

C'est ainsi que va naître le projet Deep Time, qui débute dimanche à 20h00, et qui a nécessité 1,2 million d'euros de financement: des partenaires privés, publics mais surtout du Human Adaptation Institute. Sans montre, téléphone ni lumière naturelle, ces sept hommes, sept femmes et Christian Clot lui-même, âgés entre 27 et 50 ans, devront aussi s'habituer aux 12 degrés et 95% d'humidité de la grotte de Lom-



brives, générer leur électricité par un système de pédalo, et puiser l'eau dont ils ont besoin à 45 mètres de profondeur. "Jusqu'à maintenant, toutes les missions de ce type avaient pour objectif l'étude des rythmes physiologiques du corps, mais jamais l'impact de ce type de rupture temporelle sur les fonctions cognitives et émotionnelles de l'être humain", a dit le professeur Etienne Kochlin, directeur du laboratoire de neurosciences cognitives et

computationnelles à l'École normale supérieure (ENS). Les 14 volontaires --joaillière, médecin anesthésiste, agent de sécurité ou cordiste-- originaires des quatre coins de la France, participent au projet bénévolement, sans aucune indemnisation. Arnaud Burel, un biologiste de 29 ans, a accepté de participer à la mission "pour goûter à cette vie hors du temps, impossible à l'extérieur avec nos ordinateurs et téléphones portables qui nous rappellent sans cesse nos ren-

dez-vous et obligations", dit-il. Dans la grotte, l'une des plus grandes d'Europe, "trois espaces de vie séparés ont été aménagés: un pour dormir, un pour vivre et un pour réaliser des études sur la topographie du lieu, la faune et la flore notamment", explique à la presse l'explorateur franco-suisse Christian Clot. Quatre tonnes de matériel ont été acheminées pour que les 15 volontaires puissent vivre en toute autonomie, précise-t-il.

R.N

ETATS-UNIS

**Le COVID-19 continue à aggraver les disparités en matière de santé**

La pandémie de COVID-19 a touché de manière disproportionnée les groupes ethniques et raciaux minoritaires aux Etats-Unis, et continue à aggraver les disparités en matière de santé dans le pays, selon les données du Centre de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis (CDC). Les inégalités préexistantes tendent à faire augmenter les risques de forme grave ou de décès lié au COVID-19, entraînant des disparités marquées entre les minorités ethniques et les Blancs non hispaniques, a indiqué le CDC. Les Indiens

d'Amérique et les autochtones d'Alaska sont ainsi 3,7 fois plus susceptibles que les Blancs non hispaniques d'être hospitalisés, et 2,4 fois plus susceptibles de mourir du COVID-19, selon les dernières données du CDC.

Les Afro-Américains sont 2,9 fois plus susceptibles d'être hospitalisés et 1,9 fois plus susceptibles de mourir du COVID-19 que les Blancs non hispaniques.

Les Hispaniques et les Latino-Américains sont quant à eux 3,1 fois plus susceptibles d'être hospitalisés et 2,3 fois plus suscepti-

bles de mourir du COVID-19 que les Blancs non hispaniques.

Une étude publiée un peu plus tôt cette semaine par le CDC montre que c'est parmi les personnes de moins de 25 ans que les disparités entre groupes ethniques et raciaux ont été les plus élevées en termes d'incidence des cas de COVID-19, en particulier au début de l'année 2020.

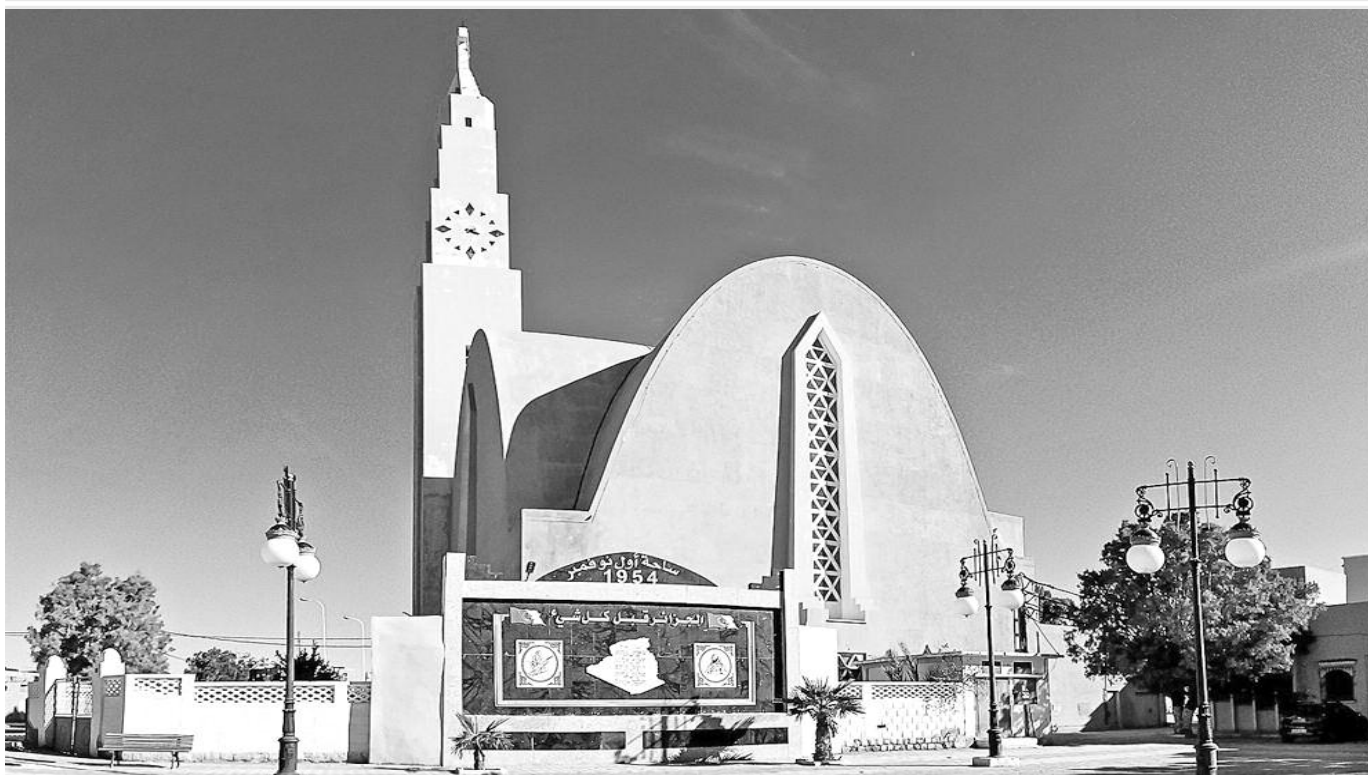
Les déterminants sociaux de la santé contribuent à faire en sorte que les groupes ethniques et raciaux minoritaires soient touchés de manière disproportionnée par le COVID-19, selon le CDC.

Les discriminations, qui comprennent aussi bien le racisme que le stress chronique qui lui est associé, influencent également ces déterminants sociaux, a déclaré le CDC.

"Nous avons tous un rôle à jouer, et nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que les gens disposent des ressources nécessaires pour maintenir et gérer leur santé physique et mentale, y compris en facilitant l'accès à l'information, à des tests abordables, à la vaccination et aux soins médicaux", a souligné le CDC.

Il est crucial d'assurer un accès rapide et équitable aux mesures de prévention - dont les tests, un environnement éducatif et professionnel sûr, et des vaccins lorsque l'on est éligible - afin de lutter contre les inégalités ethniques et raciales, a-t-il ajouté.

R.N



BECHAR

## Des opérateurs économiques revendiquent un guichet local pour le NIS

**D**es opérateurs économiques et des commerçants du sud-ouest du pays réclament la création d'un guichet local pour la délivrance du Numéro d'identification statistique (NIS), au niveau de l'antenne de Bechar de l'Office national des statistiques (ONS), a indiqué dimanche un opérateur économique à Bechar. "Nous revendiquons la mise en place d'un guichet à Bechar pour la délivrance sur place du NIS au lieu de la direction régionale de l'ONS d'Oran très éloignée des wilayas du sud-ouest (Bechar, Adrar, Tindouf, Beni-Abbés, El-Bayadh, Naama et surtout celle de Bordj Badji Mokhtar (plus de 2.000 km au sud-ouest d'Oran)", a précisé à l'APS M. Abdelkrim Bekri. Plaidant pour un véritable rapprochement de

l'administration de l'ONS de ses partenaires à savoir les entités économiques et autres agents sociaux dans le sud-ouest du pays, des opérateurs et commerçant de Bechar ont jugé "qu'il est temps qu'une direction régionale de l'ONS soit ouverte à Bechar pour permettre une meilleure prise en charge de cette procédure liée à la délivrance du NIS, document exigé par plusieurs administrations et organismes bancaires". A l'antenne locale de l'ONS, on signale que cette revendication des opérateurs économiques de la région est "légitime", à cause de l'éloignement des distances entre l'organisme délivrant ce document et les différentes entités économique ou sociale (Personne morale, personne physique ou entité administrative) dans le sud-ouest du pays.

L'ouverture d'une direction régionale de l'ONS à Bechar contribuera à la mise en place d'un guichet pour la délivrance du NIS aux opérateurs économique et sociaux des wilayas du Sud-ouest, a indiqué M. Mohamed Zigalem, responsable local de l'antenne ONS de Bechar. "Actuellement notre antenne fonctionne avec huit (8) agents et cadres. Son renforcement par la création de cette direction régionale, à l'instar des autres régions du pays est souhaitable", a-t-il fait savoir. L'attribution du NIS est instituée par le Décret exécutif 97-396 du 28 octobre 1997, qui stipule dans son article 17 que l'ONS est chargée de tenir et de mettre à jour un répertoire des agents économiques et sociaux auxquels est attribué un numéro d'identification statistique (NIS).

**AIN TËMOUCHENT**  
**Convention cadre**  
**d'accompagnement**  
**des activités sportives**  
**pour les handicapés**

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité et celui de la jeunesse et des sports de la wilaya de Ain Témouchent ont signé dimanche une convention-cadre pour assurer l'accompagnement des activités sportives des personnes aux besoins spécifiques.

Le wali d'Ain Témouchent, M'hamed Amoumen, a souligné à cette occasion que cette convention, paraphée à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, devra impulser une dynamique aux sportifs de cette catégorie qui permettra au secteur de la jeunesse et des sports de les accompagner en mobilisant des infrastructures sportives et l'assistance technique.

Le responsable local de la jeunesse et des sports, El -Amine Meziane Cherif, a indiqué que les services de son secteur mettront les infrastructures sportives à la disposition des clubs sportifs des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que leur accompagnement avec un encadrement technique et psychologique.

Ainsi, trois clubs d'athlétisme, de basket-ball et de football bénéficieront, dans une première étape, des dispositions de cet accord. D'autres équipes devront également tirer profit de cette convention, a précisé le Directeur de l'action sociale et solidarité, Mohamed Bouzada.

Par ailleurs, la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques a été marquée par une visite à l'unité de chirurgie et rééducation fonctionnelle de la scoliose de l'EPH "Dr. Benzerdjeb".

Ce service enregistre une augmentation de ses activités, notamment celles relatives à la chirurgie des malformations congénitales de la colonne vertébrale et de la myasthénie grave.

Une cérémonie symbolique a été organisée au Centre psychopédagogique pour enfants handicapés déficients mentaux du chef-lieu de wilaya au cours de laquelle des motos et des fauteuils roulant ont été distribués.

**TISSEMSILT**

**Premier complexe**  
**de prise en charge**  
**des handicapés**  
**nécessiteux**

Un complexe de prise en charge des malades et handicapés nécessiteux a été mis en service, dimanche, dans la commune de

Lâyoune (Tissemsilt). Ce complexe, le premier du genre dans la wilaya, a été mis en service à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques. Il comporte une salle de réadaptation fonctionnelle motrice, un atelier de formation en couture, une école coranique et une pharmacie dédiée à cette frange de la société.

Ce complexe, initié par le bureau local de l'Association nationale de prise en charge des malades et des personnes aux besoins spécifiques, dispose également d'un parc de loisirs et de détente destiné à ces pensionnaires. Cette structure permet d'assurer une prise en charge sanitaire et sociale de cette catégorie de la société.

Les personnes aux besoins spécifiques pourront bénéficier d'une formation en couture ce qui permettra leur insertion sociale, selon le chef du bureau de la wilaya de l'association, Zerouk Brahimi. La réalisation de ce complexe s'inscrit également dans le cadre du programme du bureau de wilaya de l'association visant également à assurer un soutien médical, humanitaire et social au profit des patients nécessiteux, surtout ceux des zones d'ombre de la wilaya. Cette structure sera bientôt renforcée par une salle de soins qui assurera des examens médicaux gratuits au profit des patients nécessiteux et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on indiqué.

**COMPLEXE SIDER EL HADJAR (ANNABA)**  
**15.000 tonnes de bobines**  
**destinées à l'exportation**

*Le complexe Sider El Hadjar d'Annaba est actuellement en voie d'exporter 15.000 tonnes de bobines à partir du Port d'Annaba vers l'Italie dans le cadre de son programme d'exportation de l'année 2021, a-t-on appris dimanche de la présidente du Conseil d'administration du complexe, Djamilia Labiod.*



Dans une déclaration à l'APS au siège de la direction générale de l'entreprise, en présence du directeur général adjoint Lotfi Manaâ et du responsable de la communication Farid Dridi, Mme Labiod a indiqué que le complexe Sider El Hadjar, qui déploie de gros efforts pour préserver sa position sur le marché et pénétrer les marchés internationaux par des produits compétitifs, a élaboré pour l'année 2021 un plan d'exportation de 220.000 tonnes de produits ferreux plats et longs pour un montant de 100 millions de dollars, ce qui représentera 20 % du chiffre d'affaires du complexe.

Elle a rappelé que le complexe a exporté en 2019 pour 51 millions de dollars (33 milliards DA) soit 17 % de son chiffre d'affaires pour un volume total de produits ferreux estimé à 153.000 tonnes, tandis qu'en 2020 le volume exporté a été de 90.000 tonnes pour une valeur de 26 millions de dollars.

Le recul du volume de la production du complexe Sider El Hadjar en 2020 est la conséquence de la pandémie du coronavirus qui a affecté les activités du complexe qui couvre les besoins en produits ferreux du marché national et exporte vers plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie dont

l'Italie, la France, l'Espagne, l'Égypte, la Syrie, la Tunisie, l'Inde et le Pakistan, a-t-elle ajouté.

La direction de Sider El Hadjar ambitionne d'engager la seconde phase du plan d'investissement pour laquelle une enveloppe financière de 45 milliards DA a été affectée, a indiqué Mme Labiod qui a relevé que cette phase inclura les aciéries, les laminoirs à chaud et à froid et autres installations industrielles devant permettre la diversification des produits du complexe "dans les plus brefs délais".

Le déséquilibre actuel entre le rendement des unités réhabilitées

et modernisées au titre de la première phase, notamment la zone chaude, et celui des unités n'ayant encore pas été réhabilitées affecte d'une manière négative le rythme de production et le rendement général du complexe, a fait savoir Mme Labiod qui a estimé que la concrétisation de la seconde phase du plan d'investissement "nécessitera tout au plus 24 mois". Les capacités de production du complexe Sider El Hadjar qui emploie 6.000 travailleurs s'élèvent actuellement à 750.000 tonnes et devraient dépasser un (1) million de tonnes après l'exécution de la seconde phase du plan d'investissement, indique-t-on.

**GUELMA**

**Journées d'information sur les missions et spécialités de la Garde républicaine**

Des journées d'information sur la Garde républicaine, ouvertes dimanche à Guelma, ont permis à un large public de découvrir les missions et les spécialités de ce corps d'arme.

Organisées jusqu'au 18 mars courant à la Maison de la culture Abdelmadjid Chafii par le Commandement de la Garde républicaine, la manifestation a attiré de nombreux visiteurs de toutes les tranches d'âge et catégories, dont de jeunes scouts, des universitaires et des lycéens qui ont fait le tour des stands de l'exposition relative à l'évolution et aux spécialités de la Garde républicaine. Des officiers ont répondu au niveau des stands consacrés à la fanfare et à la cavalerie aux interrogations des visiteurs sur les modèles de selles, les différentes épées correspondant chacune à un grade et les races de chevaux utilisées par les éléments de la Garde républicaine.

Des lycéens et des universitaires se sont intéressés par ailleurs à la formation et aux

conditions d'intégration au sein de ce corps d'arme ainsi qu'aux activités de formation, de protection, à l'histoire et aux réalisations de la Garde républicaine en Algérie.

Dans ce contexte, le chef du service de communication du Commandement de la Garde républicaine, le colonel Lamine Gharbi, a souligné dans son allocution à l'ouverture de ces journées, en présence des autorités locales et d'officiers du secteur militaire et la 5ème région militaire, que cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication 2020/2021 de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Il a ajouté que cette manifestation vise à rapprocher les citoyens de ce corps d'arme présent à Alger et ses alentours, relevant que l'Etat-major de l'armée est consciente que certains citoyens ne peuvent connaître la Garde républicaine qu'à travers ce type de sorties menées par ses éléments dans les wilayas du pays. "Nous sommes là pour rap-

procher le citoyen de ce corps d'arme et lui présenter ses composantes, ses spécialités et ses réalisations dans le cadre du programme de modernisation en plus de dévoiler aux jeunes les conditions requises pour l'intégrer", a ajouté le même officier supérieur, relevant que la manifestation est "une opportunité de consolider la solidarité et la cohésion entre l'armée et le peuple".

Le colonel Lamine Gharbi a également indiqué que le Commandement de la Garde républicaine a programmé pour 2020/2021 trois manifestations de ce genre à Guelma puis à Biskra et Naâma pour présenter ce corps d'arme de l'Armée nationale populaire aux citoyens.

L'ouverture de ces journées a donné lieu à la présentation d'un documentaire sur les activités de la Garde républicaine, ses différentes unités et composantes avant la visite des participants aux stands et ateliers de la manifestation qui s'étale jusqu'à jeudi prochain.



AIN EL ASSEL (EL TARF)

# Ferme pédagogique pour les personnes aux besoins spécifiques

Une ferme pédagogique destinée à l'initiation des élèves handicapés scolarisés au travail de la terre (plantation, arrosage) a été créée au niveau du centre psychopédagogique de la commune de Ain El Assel (El Tarf), a-t-on appris dimanche lors des festivités marquant la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.



L'intérêt pédagogique et l'impact psychologique de cette ferme pédagogique sur les personnes aux besoins spécifiques ont été, à cette occasion, soulignés par la direction locale de l'action sociale et la solidarité (DASS) et le wali Harfouche Benarar, estimant que les élèves sont préparés durant leur cursus scolaire pour pouvoir par la suite profiter de l'éventail de formations proposées dans le domaine agricole. La célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, célébrée le 14 mars de chaque année, a donné

lieu à El Tarf à la distribution d'une vingtaine d'équipements pour handicapés (fauteuils roulants et déambulateurs). Une exposition de travaux manuels réalisés par des personnes aux besoins spécifiques a été également eu lieu en marge de cette cérémonie, organisée par la direction de l'action sociale de la wilaya au centre psychopédagogique chahid El Hadi Abidat Ben Bachir, avec la participation de différents centres similaires de cette wilaya frontalière. Lors de cette journée, l'accent a été également mis sur l'importance des programmes didac-

tiques mis en place pour assurer un encadrement adapté aux élèves aux besoins spécifiques scolarisés à travers les différents établissements spécialisés de la wilaya d'El Tarf qui compte plus de 5.000 handicapés moteurs, 6.619 déficients mentaux, 2.041 non voyants et près de 500 malentendants. La wilaya compte quatre centres psychopédagogiques implantés à El Tarf, Bouhadjar, Ain El Assel et celui des sourds muets à Ben M'Hidi, prenant en charge un total de 172 enfants parmi lesquels figurent 60 enfants atteints du syndrome de Down

(trisomie 21). Une journée de sensibilisation des transporteurs à l'importance de respecter les lieux réservés à cette catégorie vulnérable de la société a été lancée, en outre, par les services de la sûreté de wilaya, en présence d'enfants scolarisés au sein dudit centre. Des dépliants dédiés à la nécessité d'apporter assistance à ceux qui souffrent d'un handicap ont été distribués aux transporteurs et autres usagers de la route, pour les sensibiliser à se solidariser avec les personnes aux besoins spécifiques et faciliter leur insertion sociale.

SIDI BEL ABBÈS  
**Plantation de plus de 800.000 arbustes depuis fin octobre dernier**

La Conservation des forêts de Sidi Bel-Abbès a enregistré la plantation de plus de 800.000 arbustes à travers le territoire de la wilaya depuis le lancement de la campagne de reboisement le 25 octobre dernier, a-t-on appris dimanche du conservateur local des forêts, Rachid Fetati. Durant cette campagne, qui a vu la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différentes instances actives, plus de 800.000 arbustes ont été mis en terre pour régénérer le couvert végétal du pays détruit par les incendies et relancer le projet du barrage vert en zone steppique. Dans le cadre de cette campagne, la Conservation locale des forêts a programmé plusieurs actions de plantation d'arbres au niveau du lac de Sidi M'hammed Benali, des sites naturels ainsi que les zones touchées par les feux de forêts et ce avec la contribution des éléments de l'ANP, de la Gendarmerie et de la Sureté nationales, les Scouts musulmans algériens et autres services locaux ainsi que des associations et représentants de la société civile. La wilaya de Sidi Bel-Abbès déplore la perte de plus de 1.500 has de couvert végétal suite aux incendies ayant touché 27 sites, dont plus de 200 has de forêts, 28 has d'arbustes et 35 has d'alfa. Cette large campagne de reboisement devra se poursuivre jusqu'au 21 mars en cours, marquant la journée mondiale de l'arbre. Plusieurs actions sont programmées à cette occasion pour atteindre la plantation de 48 has, soit 1,500 million d'arbustes. La wilaya de Sidi Bel-Abbès a occupé, l'année dernière, la première place au niveau national avec la plantation de 1,3 million d'arbustes à travers ses différentes régions.

## MOSTAGANEM

### Prise en charge de près de 11.000 personnes aux besoins spécifiques

Près de 11.000 personnes aux besoins spécifiques de la wilaya de Mostaganem sont pris en charge, dont 5.428 handicapés à 100%, a annoncé, dimanche, la directrice locale de l'action sociale et de solidarité, Khadidja Bouchakour. Mme Bouchakour a indiqué, en marge de la célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, organisée au parc d'attraction et de loisirs « Mostaland », que le nombre d'handicapés au niveau de la wilaya de Mostaganem a atteint 14.669 personnes dont 11.796 bénéfici-

ent de la prime de solidarité et de la couverture sociale d'une somme globale estimée à 73 millions de dinars. Durant la période allant du mois de mars 2020 et février 2021, plus de 2.000 nouveaux dossiers de prise en charge sociale de personnes aux besoins spécifiques ont été étudiés, malgré de la situation exceptionnelle liée à la propagation du virus corona vécue par la wilaya. Dix établissements spécialisés, dont trois relevant du secteur de l'action sociale, assurent une éducation adaptée à environ 600

enfants, en plus de 100 autres élèves poursuivant leur scolarité au niveau des neuf classes intégrées dans les différents établissements scolaires de la wilaya, ajoute la même responsable. D'autre part, le secteur sera renforcé, les prochaines années, de deux établissements spécialisés en cours de réalisation. Le premier destiné aux handicapés mentaux dans la commune de Achâacha (140 millions DA) et le second pour la prise en charge les malvoyants à El-Hchem dans la commune de Sayada (120 millions DA), sachant que

le taux d'avancement des travaux ont atteint, respectivement, 90 et 80%. La célébration de cette journée nationale a vu l'organisation d'une exposition des différentes activités des établissements et associations de cette frange, ainsi que la distribution de huit logements publics locatifs et 3 décisions d'insertion professionnelle, ainsi que de douze motos, six fauteuils roulants. En outre, des sportifs et des retraités aux besoins spécifiques ont été honorés à cette occasion.



FOOT/ LIGUE 1 (18<sup>E</sup> JOURNÉE)

# Duel à distance entre le leader et son dauphin



**L**e leader du championnat de Ligue 1 de football la JS Saoura, effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le Paradou AC, sur sa lancée, alors que son dauphin le MC Oran sera face à un match piège à domicile contre l'AS Aïn M'lila, à l'occasion de la 18<sup>e</sup> journée, prévue aujourd'hui et demain. Surfant sur une série de cinq victoires de suite, la JSS (1<sup>e</sup>, 32 pts), devra faire face à une équipe du Paradou AC (7<sup>e</sup>, 26 pts), qui reste sur deux succès de rang dans les derbies algérois face à l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, sur le même score (2-1). La JSS devra puiser dans ses réserves pour revenir de la capitale avec un bon résultat, et ne laisser aucune chance à

son poursuivant direct le MC Oran (2<sup>e</sup>, 31 pts), tenu en échec le week-end dernier, à la surprise générale, à domicile face à la lanterne rouge le CABB Arzeridj (1-1).

Le club oranais aura une belle occasion de se racheter, en accueillant un prétendant pour le podium l'ASAM (4<sup>e</sup>, 29 pts), dans un véritable match piège pour les coéquipiers du défenseur Boualem Mesmoudi.

Le MCO pourrait même prendre provisoirement les commandes, en cas de défaite de la JSS à Alger, en attendant l'apurement des matchs en retard. L'Olympique Médéa (4<sup>e</sup>, 29), qui fait du surplace en alignant quatre matchs sans victoire, sera en appel à l'Ouest pour donner la réplique au RC Relizane

(11<sup>e</sup>, 20 pts), sévèrement battu vendredi à Constantine par le CSC (5-2).

Si l'OM aspire à rejoindre de nouveau le podium, le RCR compte renouer avec la victoire et se hisser à la première partie du tableau.

Le NA Hussein-Dey (14<sup>e</sup>, 17 pts), surpris à domicile face au PAC (1-2) sera à l'Ouest pour défier le WA Tlemcen (13<sup>e</sup>, 18 pts), dans une rencontre qui s'annonce à priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Le WAT, incapable d'enregistrer la moindre victoire lors des deux derniers matchs, abordera ce rendez-vous sous le signe du rachat face à une équipe du Nasria, en proie au doute après deux défaites de suite.

Enfin, la lanterne rouge le CABB Arzeridj (20<sup>e</sup>, 5 pts), dont le maintien est devenu de plus en plus difficile, va chercher à décrocher son premier succès de la saison, à l'occasion de la réception du CS Constantine (10<sup>e</sup>, 21 pts), qui reste sur bonne série de quatre rencontres sans défaite, dont deux matchs nuls à l'extérieur.

Cette 18<sup>e</sup> journée sera tronquée de quatre rencontres : USM Bel-Abbès - JS Kabylie, MC Alger - NC Magra, JSM Skikda - ES Sétif, CR Belouizdad - USM Alger, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CRB, du MCA, de la JSK, et de l'Entente en phase de poules des compétitions africaines interclubs, aujourd'hui et demain.

JO DE TOKYO

**Pas de spectateurs à la cérémonie de départ du relais de la flamme**

La cérémonie marquant le départ du relais de la flamme olympique le 25 mars, à quatre mois de l'ouverture des Jeux olympiques de Tokyo, se tiendra sans public par mesure de précaution face à la pandémie, ont annoncé lundi les organisateurs.

"La cérémonie du grand départ et le premier tronçon" du parcours le premier jour du relais "ne seront pas ouverts au public mais retransmis en direct", selon un communiqué de Tokyo-2020. Quelque 3.000 personnes devaient initialement assister à ce départ, lancé symboliquement dans le département de Fukushima, dix ans après le triple désastre qui avait ravagé le nord-est du pays : un très violent séisme suivi d'un gigantesque tsunami et d'un grave accident nucléaire. Le nombre de participants venant de Tokyo a été "substantiellement restreint" et le programme de la cérémonie "simplifié", a précisé Tokyo-2020. Le public sera toutefois autorisé à assister au relais lui-même sur son parcours à travers le Japon, mais dans des règles strictes (pas d'acclamations et pas d'attroupements, port du masque obligatoire...) édictées fin février par les organisateurs.

La décision cruciale d'autoriser ou non des spectateurs venus de l'étranger pendant les JO eux-mêmes devrait être prise avant le départ du relais de la flamme.

Selon les médias locaux, les organisateurs penchent déjà pour interdire les spectateurs de l'étranger en raison de la pandémie persistante dans le monde, et alors que la vaccination au Japon est encore balbutiante.

Les JO de Tokyo-2020, reportés à leur dernier à cause du coronavirus, sont prévus du 23 juillet au 8 août.

R.S.

CLASSEMENT ATP

**Medvedev nouveau dauphin de Djokovic**

Le Russe Daniil Medvedev, vainqueur dimanche du tournoi de Marseille, a obtenu hier le meilleur classement de sa carrière à l'ATP, à la 2e place, la hiérarchie mondiale étant toujours largement dominée par le Serbe Novak Djokovic.

Le finaliste du dernier Open d'Australie, âgé de 25 ans, a ravi à Rafael Nadal la place de N.2 mondial, ce qui constitue un événement puisqu'elle n'avait été occupée que par quatre joueurs différents depuis le 18 juillet 2005. Outre Djokovic et Nadal, seuls le Suisse Roger Federer et le Britannique Andy Murray avaient atteint cette position au cours des presque seize années écoulées, depuis que l'Australien Lleyton Hewitt l'avait quittée.

Medvedev pointe 2.068 points derrière Djokovic, qui a battu lundi dernier le record du nombre de semaines passées au rang de N.1 mondial qui appartenait à Federer.

Et le Russe possède 270 points d'avance sur Nadal. Parmi les joueurs du Top 20, l'Espagnol Roberto Bautista gagne deux places et passe 11e alors que le Français Gaël Monfils recule de deux rangs, à la 14e place.

Classement ATP publié hier :

1. Novak Djokovic (SRB) 12.008 pts
2. Daniil Medvedev (RUS) 9.940 (+1)
3. Rafael Nadal (ESP) 9.670 (-1)
4. Dominic Thiem (AUT) 8.625
5. Stefanos Tsitsipas (GRE) 6.765
6. Roger Federer (SUI) 6.375
7. Alexander Zverev (GER) 5.635
8. Andrey Rublev (RUS) 5.011
9. Diego Schwartzman (ARG) 3.640
10. Matteo Berrettini (ITA) 3.453.

R.S.

SUSPECT PUIS TÉMOIN

**Michel Platini retrouve la justice suisse**

*Michel Platini a retrouvé depuis hier la justice suisse, comme suspect dans l'affaire qui a brisé son parcours dirigeant, avant de témoigner demain dans un dossier distinct visant le patron de la Fifa Gianni Infantino.*



Le triple Ballon d'Or doit répondre au procureur Thomas Hildebrand, qui poursuit pour un paiement suspect de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros), aux côtés de l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter.

Selon le parquet, il s'agira de l'ultime audition du Français "avant la clôture de l'instruction", d'après le parquet. Platini sera ensuite soit mis hors de cause, soit renvoyé devant un tribunal pour y être jugé. Le numéro 10 légendaire des Bleus est soupçonné d'"escroquerie", "gestion déloyale", "abus de confiance" et "faux dans les titres", des accusations élargies en novembre et passibles de cinq ans de prison. Sepp Blatter devait également être entendu pour cette affaire mais il est convalescent après avoir été hospitalisé en décembre et janvier, selon son entourage.

Au cœur du dossier, ouvert en 2015 et qui a mis les deux diri-

geants au ban du football mondial, le paiement par la Fifa de 2 millions de francs suisses à Michel Platini début 2011, sans justification écrite, sur ordre de Sepp Blatter.

Anciens alliés devenus rivaux, Blatter et Platini ont toujours affirmé qu'il s'agissait d'un reliquat de paiement pour un travail de conseiller effectué par le Français entre 1999 et 2002. Selon les deux hommes, l'accord entre eux remonte au printemps 1998 : Sepp Blatter, entré à la Fifa en 1975 comme directeur du développement mais dépourvu de légitimité sportive, cherchait l'appui de l'ex-champion pour prendre la tête de l'instance. Mais la Fifa déplore l'absence de contrat écrit mentionnant à l'époque une telle rémunération, et en réclame à Michel Platini le remboursement. Il existe certes une "convention" écrite, signée en 1999, mais elle ne prévoit qu'un salaire annuel de 300.000 francs suisses pour Michel Pla-

тини. Platini comme Blatter ont depuis expliqué cette incohérence en évoquant les "problèmes de liquidité" que connaissait à l'époque la Fifa. Ils auraient donc oralement prévu que le complément de salaire serait versé par la suite, négligeant simplement de le préciser par écrit, relate le Tribunal arbitral du sport dans une décision rendue en 2016.

Si le Français n'exclut pas un retour aux responsabilités sportives, confiant dans ses chances de se voir blanchi, sa défense a demandé la récusation du procureur Hildebrand, affirmant dimanche le journal Le Monde. Fauché en pleine ascension, Michel Platini est convaincu d'avoir été victime d'un complot monté par Gianni Infantino, son ancien adjoint lorsqu'il dirigeait l'UEFA, pour l'écarter de la course à la présidence de la Fifa. Or l'ancien champion est également convoqué demain à Sarnen, dans le centre de la Suisse,

cette fois comme "personne appelée à donner des renseignements" dans l'enquête visant depuis juillet 2020 son ancien rival, selon une information du Monde confirmée par le parquet.

Ce volet porte sur trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 entre M. Infantino et l'ancien procureur général Michael Lauber, qui ont nourri les soupçons de collusion entre le parquet suisse et la Fifa. Blanchi par la justice interne de l'instance, l'Italo-Suisse juge "absurde" d'être mis en cause pour avoir rencontré un magistrat. Mais le dirigeant est désormais sous la menace d'une deuxième affaire, pour être rentré en jet privé du Suriname à la Suisse, en 2017, aux frais de la Fifa. Le procureur Stefan Keller, qui voyait fin 2020 dans ce vol une possible "gestion déloyale", vient d'être désigné compétent pour mener l'enquête.

R.S.

FOOT

**Cristiano Ronaldo dépasse Pelé**

La star portugaise Cristiano Ronaldo, auteur d'un triplé dimanche avec la Juventus à Cagliari (3-1), a désormais marqué plus de buts en matches officiels que Pelé qui, beau joueur, l'a immédiatement félicité sur les réseaux sociaux. Ronaldo, avec 770 buts marqués en rencontres officielles, a revendiqué d'être désormais le meilleur buteur de l'histoire du football, même si ce titre honorifique reste l'objet de débats, les chiffres divergent selon les sources et les matches pris ou non en compte. Pelé a en tout cas félicité CR7 pour

"avoir battu (son) record de buts en matches officiels", soit 767 buts selon la plupart des sources, un total que Ronaldo a rejoint le 2 mars.

"Je vous admire beaucoup, j'aime vous voir jouer (...). Mon seul regret est de pas pouvoir vous embrasser aujourd'hui", écrit le "Roi" âgé de 80 ans dans un message sur Instagram (5,8 millions d'abonnés). Tout en revendiquant dans sa bio officielle sur ce réseau 1.283 buts au total lors de sa carrière, en comptabilisant les matches non officiels.

Ronaldo, dans un post lui aussi publié sur Instagram (270 millions d'abonnés), fait part de sa "joie et sa fierté" d'être "au sommet du classement mondial des buteurs, en dépassant le record de Pelé, une chose dont je n'aurais jamais rêvé enfant".

La star portugaise de 36 ans aux cinq Ballons d'Or en profite pour remercier sa famille, ses coéquipiers mais aussi... ses adversaires ! Les 770 buts de Ronaldo ont été marqués comme suit : cinq pour le Sporting Lisbonne, 118 pour Manchester United, 450 pour le Real Madrid et 95 pour

la Juventus Turin, soit 668 en clubs. Auxquels s'ajoutent 102 réalisations avec le Portugal.

Un autre Brésilien, l'ancien attaquant international Romario (55 ans), revendique le "total personnel" de 1.000 buts en comptant ceux inscrits en catégories de jeunes, en match amicaux et en matches de gala. D'autres sources lui en attribuent 772. Selon la Gazzetta dello sport et d'autres médias, le Tchèque Josef Bican (805 buts) serait aussi encore devant Ronaldo et Pelé.

R.S.

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

# Le MCA pour se rapprocher des quarts, le CRB sommé de réagir

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et le CR Belouizdad, auront des missions diamétralement opposées, à l'occasion de la 4e journée de la phase de poules, prévue aujourd'hui.



Si le MCA (Gr. D) tentera de faire un grand pas vers la qualification aux quarts de finale de l'épreuve, en accueillant les Sénégalais de Teungueth FC, le CRB (Gr. B), dos au mur, devra impérativement réagir en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal. Auteur de son premier succès à l'extérieur en compétitions continentales depuis 42 ans, à Thiès face à Teungueth FC (1-0), le "Doyen" est appelé à confirmer son "réveil africain" et du coup franchir un pas pour arracher l'une des deux places qualificatives. La victoire est plus que nécessaire pour les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani, eux qui veulent faire bonne figure dans cette compétition à l'occasion du 100e anniversaire de la création du club. Avec un seul point au compteur, Teungueth FC, dont il s'agit de la première parti-

cipation, n'aura pas droit à l'erreur dans l'objectif de se relancer dans un groupe où figurent également l'ES Tunis (1re, 7 pts) et le vice-champion d'Afrique du Zamalek (3e, 2 pts), qui s'affrontent au Caire dans un véritable choc nord-africain. De son côté, le CRB, mal en point avec deux points seulement, devra se remettre en question pour éviter de se compliquer davantage la vie, à l'occasion de son voyage périlleux à Khartoum pour défier Al-Hilal, qui compte également deux unités au compteur. Tenu en échec au stade du 5-Juillet par Al-Hilal (1-1) lors de la 3e journée, le Chabab sera face à un rendez-vous crucial pour tenter de relancer ses chances et se repositionner dans une poule B dominée par les Sud-africains de Mamelodi Sundowns, auteurs jusque-là d'un parcours sans faute (9 pts). Quant au Hilal, dirigé

sur le banc par le nouvel entraîneur portugais Ricardo Manuel Nunes Formosinho, il partira largement favori dans son jardin, d'autant qu'il sera soutenu par 1000 supporters, pour la première fois depuis le début de la saison, sur autorisation de la Confédération africaine (CAF). Le Chabab, secoué par une crise interne ayant entraîné la démission du directeur du pôle compétitif Taoufik Kourichi, doit non seulement revenir avec un bon résultat du Soudan, mais surtout essayer de mettre fin à une mauvaise série de sept matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Le leader Mamelodi Sundowns aura une belle occasion de valider son billet pour les quarts de finale, avant terme, en recevant les Congolais du TP Mazembe (2 pts).

R.S

FOOTBALL / LIGUE 2 ALGÉRIENNE (6E JOURNÉE)

## Les chocs RCK-RCA et DRBT-HBCL à l'affiche

Les chocs RC Kouba - RC Arbaâ, DRB Tadjenanet - HB Chelghoum Laïd et JSM Tiaret - MCB Oued-Sly seront à l'affiche de la sixième journée de Ligue 2, prévue cet après-midi, et qui sera marquée par plusieurs autres duels intéressants, pour l'accession et pour le maintien. Ce se sont cependant ces trois chocs, entre ténors des différents groupes qui devraient le plus captiver l'attention, car susceptibles de modifier complètement l'actuelle hiérarchie. En effet, le RCK, qui oc-

cupe actuellement la troisième place au classement générale du Groupe Centre avec neuf points, va accueillir le leader, le RC Arbaâ (11 pts), avec la possibilité de le détrôner en cas de victoire. Un chaud duel qui sera probablement suivi de très près par les puristes, mais aussi par les autres prétendants aux premiers rôles, notamment, l'ES Ben Aknoun (2e/10 pts), qui sera appelé à recevoir l'USM El Harrach (5e/8 pts). Même cas de figure à l'Est, avec le choc

DRBT-HBCL, entre le 3e qui reçoit le 4e, avec la possibilité de passer devant le leader, l'USM Annaba en cas de victoire. Un scénario d'autant plus possible que les Tuniques-Rouges, qui caractérisent actuellement en tête de ce groupe sont appelés à se déplacer chez le CA Batna (7e), avec le risque d'y laisser des plumes. Autre duel à suivre également, le déplacement de l'US Chaouia (2e) chez le MC El Eulma (lanterne-rouge), car mettant aux prises deux clubs aux objectifs

diamétralement opposés, mais qui l'un comme l'autre ont grand besoin de points. Enfin, dans le Groupe Ouest, "Le Match à Suivre" sera probablement cette chaude empoignée entre le leader, le MCB Oued Sly et la JSM Tiaret (7e), au moment où le Dauphin, l'ASM Oran, sera appelé à recevoir le modeste CR Ain Ouessara (10e/4 pts). Tous les matchs sont prévus à 14h30, suivant la dernière programmation de la LNFA.

R.S

FOOT - LIGUE 1 / WA TLEMCCEN

## L'entraîneur Benchadli songe à la démission

L'entraîneur du WA Tlemcen, Djamel Benchadli, n'a pas écarté, hier, l'éventualité de rendre le tablier, à peine deux mois de son arrivée au club de Ligue 1 de football, imputant cela aux grèves à répétition des joueurs pour revendiquer leurs arriérés de salaires. "Je ne peux plus travailler dans de telles conditions. Je suis là pour aider l'équipe à atteindre ses objectifs, mais je me retrouve en train de gérer des problèmes extra-sportifs", a déclaré Benchadli à l'APS.

Les joueurs du WAT, qui ont boudé trois séances d'entraînement la semaine passée, ont surpris leur coach en refusant de s'entraîner dimanche, lors de la première séance de la semaine, et qui précède de quelques jours la réception du NA Hussein-Dey, demain pour le compte de la 18e et avant-dernière journée de la phase aller.

"Les revendications des joueurs sont légitimes, sauf que la grève n'est pas une solution, surtout que la situation financière du club, à l'instar de toutes les autres formations du pays, est délicate. J'ai essayé de faire comprendre à mes capes que leurs droits sont préservés du moment qu'ils disposent de contrats en bonne et due forme.

Mais apparemment, ils s'entêtent dans leur démarche de boycotter l'entraînement jusqu'à la perception de leurs salaires, ce qui me conduit personnellement à jeter l'éponge si cette situation perdure", a encore dit le successeur d'Aziz Abbès.

La direction du WAT, qui a connu, il y a quelque temps la nomination d'un nouveau conseil d'administration, s'est contentée jusque-là de verser à ses joueurs leurs primes de matchs, en plus d'un seul salaire attribué en début de saison, rappelle-t-on.

Ce qui a incité les protégés de Benchadli à recourir à plusieurs mouvements de grève, dont celui de la semaine passée lorsqu'ils ne se sont pas entraînés avant leur déplacement à Béchar où ils ont perdu face à la JS Saoura (1-0), samedi dans le cadre de la 17e journée.

Cette défaite est d'ailleurs restée en travers de la gorge de Benchadli, estimant qu'en dépit des circonstances difficiles dans lesquelles s'est fait le déplacement à Béchar, ses joueurs "ont tenu la dragée haute au leader, et n'étaient-ce le penalty pas vraiment évident accordé aux locaux, on aurait pu revenir avec au moins un point", a-t-il dit. Cela démontre, selon le technicien oranais, que le "Widad" est sur une courbe ascendante après un début de saison difficile.

Une progression qu'il a attribuée à "l'amélioration des conditions de travail et d'hébergement des joueurs depuis quelque temps". Et de poursuivre : "En renouant avec les grèves, nous risquons de retourner tout simplement à la case départ, après avoir consenti beaucoup d'efforts pour faire sortir l'équipe de la zone rouge".

Et face à l'entêtement des joueurs à boudier la séance de reprise, les dirigeants ont eu recours aux autorités locales, sollicitant leur aide pour calmer les ardeurs de leurs protégés. A ce propos, le directeur local de la jeunesse et des sports a promis à l'entraîneur Benchadli de "tout faire pour dépasser la situation actuelle", a fait savoir le coach. "Nous avons un match important mercredi contre le NAHD, un concurrent direct dans la course au maintien. Personnellement, je ne veux pas que le scénario de la rencontre précédente se reproduise. Si les joueurs n'arrêtent pas leur grève, je serai dans l'obligation de rentrer chez moi", a averti l'ancien driver du MC Oran et de plusieurs clubs de l'Ouest en particulier.

Le WAT, revenu cette saison en Ligue 1 après sept ans passés dans les divisions inférieures, occupe la 13e place avec 18 points, tout en comptant un match en moins.

R.S

FOOT - LIGUE 2 / CR TÉMOUCHENT

## Les ambitions du club revues à la baisse

Le CR Témouchent, nouveau promu en Ligue 2 de football, marque le pas depuis trois journées après avoir réussi un départ en trombe lui ayant permis de s'accaparer les commandes du groupe Ouest. Cette baisse de régime, traduite par une modeste moisson lors des trois précédentes journées en glanant seulement deux points de neuf possibles, a poussé le président de ce club à revoir à la baisse ses ambitions. "Certes, nos résultats lors des trois précédents matchs sont en-deçà des espérances, mais nos joueurs sont en train de faire beaucoup d'efforts pour être toujours à la hauteur. Ils vont encore travailler pour renouer vite avec la victoire", a déclaré Houari Talbi à l'APS. Auteur de deux matchs nuls et d'une défaite à domicile au cours des trois précédentes journées, le CRT a reculé à la 4e place au classement avec 8 points.

Cette situation a mis l'entraîneur Hadj Merine, engagé lors de l'intersaison, sous pression, au point où certains dans les milieux proches de la direction du club ont réclamé son départ. Mais le président Talbi a affirmé que le bureau exécutif maintenait toujours sa confiance au jeune technicien oranais, se montrant optimiste quant à ses capacités à "redresser la barre". Il a, en outre, souligné que l'objectif du CRT, qui retrouve le deuxième palier après près de sept ans d'absence, était "d'assurer prématurément le maintien". Le patron du "Chabab" nourrissait pourtant de grandes ambitions avant le début de l'exercice en tablant carrément sur une deuxième accession de rang, espérant reproduire le scénario de la saison passée lorsque ses protégés avaient dominé de la tête et des épaules le groupe Ouest du championnat de division nation-

nale amateur. A ce propos, le même responsable a estimé que les conditions difficiles dans lesquelles il gère son club, marquées notamment par une crise financière aiguë, les incite à chercher à préserver la place de l'équipe dans le deuxième palier. Un objectif qu'il considère difficile à réaliser surtout qu'elles seront quatre formations de chacune des trois poules de la Ligue 2 à rétrograder en division inférieure à l'issue de l'exercice en cours, a-t-il insisté. Le CRT aura l'occasion aujourd'hui de renouer avec le succès lorsqu'il rendra visite à l'US Remchi, la lanterne rouge avec 1 point, dans un match comptant pour la 6e journée. Cette rencontre est domiciliée au stade Akid-Loufi de Tlemcen, le stade de Remchi n'ayant pas été homologué, rappelle-t-on.

R.S

BURKINA-FASO

Trois personnes tuées dans deux attaques distinctes

Un policier et deux supplétifs civils enrôlés dans la lutte antiterroriste ont été tués dans deux attaques distinctes au Burkina Faso, a-t-on indiqué dimanche de sources sécuritaires. "Un binôme de policiers a été pris pour cible hier (samedi) lors d'une embuscade sur l'axe Fadio-Kpuèrè", dans le sud-ouest du pays, a déclaré une source sécuritaire citée par des médias. "Ils (policiers) effectuaient une mission de reconnaissance après le signalement de la présence d'individus armés non-identifiés dans la zone qui connaît également une recrudescence du grand banditisme", a-t-elle expliqué. Dans la même journée, "des individus armés ont attaqué un groupe de VDP (volontaires pour la défense de la patrie) à Rofenega", localité située près de Kaya, cette fois dans le centre-nord du pays, a ajouté la même source. "Le bilan de cette attaque contre une des bases des volontaires, est de deux décès et un blessé", a précisé une autre source sécuritaire. "Un renfort militaire a été déployé après l'attaque, permettant de neutraliser des terroristes", a-t-elle affirmé. Le 6 mars, un soldat et cinq de ces supplétifs civils ont été tués lors d'une embuscade contre un détachement militaire dans le nord du pays.

ESPAGNE

Les élections anticipées à Madrid confirmées par la justice

Le Tribunal supérieur de la région de Madrid a confirmé, dimanche, les élections régionales anticipées de Madrid convoquées le 4 mai par la présidente de la communauté autonome, Isabel Díaz Ayuso, qui a mis fin à sa coalition avec les libéraux de Ciudadanos. Le tribunal "a rejeté" un recours en urgence présenté vendredi par le bureau du parlement régional pour suspendre la dissolution de la chambre, préalable à ce nouveau scrutin, a indiqué la cour dans un communiqué. Le pouvoir de dissolution du parlement régional par la présidente "est valablement exercé à partir du moment où elle signe le décret de dissolution et d'appel aux élections", ajoute le tribunal. Mme Ayuso a dissous l'assemblée régionale mercredi et convoqué des élections le 4 mai après que son parti allié, Ciudadanos, a déposé une motion de censure contre le PP le même jour dans la région de Murcie. Le bureau du Parlement a ainsi saisi la justice en urgence vendredi, estimant que l'assemblée ne pouvait être dissoute puisqu'elle avait enregistré des motions de censure alors que le décret n'avait pas encore été publié au bulletin officiel.

SYRIE

La Turquie riposte à une attaque dans des zones sous son contrôle



La Turquie a riposté à des tirs de missiles ciblant des zones sous son contrôle dans le nord de la Syrie et provenant d'un aéroport sous le contrôle du régime syrien, a annoncé dimanche soir le ministère turc de la Défense sur Twitter. "Des missiles tirés depuis l'aéroport de Kuweires à Alep, sous le contrôle du régime, ont visé des

localités civiles, ainsi que des parkings de tanks et de fioul dans les districts de Jarablous et d'Al-Bab en Syrie. Des civils ont été blessés", a affirmé le ministère. Ankara a aussi déclaré avoir riposté à cette attaque en "tirant sur des cibles désignées", sans donner plus de précisions. Le ministère a partagé une courte

vidéo montrant des tanks de fioul en feu sur Twitter. Les autorités turques ont contacté la Russie pour demander l'arrêt des "tirs visant la région du Bouclier de l'Euphrate et des civils", a ajouté le ministère. La Turquie a lancé une opération baptisée "Bouclier de l'Euphrate" en 2016, prenant le contrôle d'un territoire de plus de 2.000 km2

dans le nord de la Syrie. Elle a visé le groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) et les Unités de protection du peuple kurde (YPG), alliées de Washington dans la lutte antiterroriste et qu'Ankara considère comme une extension syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui mène une guérilla sur le sol turc.

L'IRAN

Un rapporteur spécial sur les sanctions occidentales

L'Iran va nommer un rapporteur spécial sur l'impact des sanctions occidentales sur le peuple iranien, a annoncé dimanche un haut responsable de la justice d'Iran. "Nous avons décidé de nommer un rapporteur spécial (...) afin d'évaluer l'impact des sanctions injustes imposées par les Etats-Unis et l'Europe contre la nation iranienne", a déclaré Ali Baqeri Kani, prési-

dent du Haut Conseil des droits de l'homme de la magistrature iranienne, cité par Press TV. Les résultats du travail du rapporteur seront remis aux autorités judiciaires et aux agences de défense des droits de l'homme aux niveaux national, régional et international, a indiqué M. Baqeri Kani. "Le rapporteur prendra également des mesures visant à for-

mer un front mondial contre les violations des droits de l'homme des nations indépendantes occasionnées par les sanctions injustes des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux", a-t-il déclaré, ajoutant que l'Iran "soutiendrait les victimes de ces sanctions injustes au sein de diverses organisations régionales et dans les forums consacrés aux droits de l'homme".

LIBYE

Les appels au retrait des mercenaires étrangers se multiplient

Les appels internationaux au retrait des mercenaires et forces étrangères présents en Libye se sont multipliés, ces derniers jours, en mettant en avant particulièrement la nécessité d'aider le nouvel exécutif dans ses missions dont la préparation des prochaines élections générales prévues le 24 décembre 2021. Selon l'ONU, environ 20.000 militaires et mercenaires se trouvaient encore fin 2020 en Libye et aucun mouvement de retrait n'a été constaté à ce jour. "Quelque 10 bases militaires étrangères sont encore stationnées en Libye", avait déclaré au mois de décembre dernier, la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Stephanie Williams. Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé, vendredi, dans une déclaration approuvée à l'unanimité "le retrait sans plus tarder de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye", selon une déclaration rendue publique. "Le Conseil de sécurité appelle toutes les parties à appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu (du 23 octobre) et exhorte les Etats membres à respecter et à soutenir la pleine application de l'accord", précise la déclaration. Selon la même source, le Conseil de sécurité appelle au "plein respect de l'embargo des Nations unies sur les armes par tous les Etats membres, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité".

EQUATEUR

Les autorités électorales rejettent la demande de recomptage

Les autorités électorales équatoriennes ont rejeté dimanche la demande de recomptage des résultats du premier tour de l'élection présidentielle déposée par le candidat indigène Yaku Perez. M. Perez, écologiste et candidat du Pachakutik, bras politique du mouvement indigène équatorien, est arrivé troisième au premier tour de février, devancé de peu par l'ancien banquier conservateur Guillermo Lasso, selon les résultats officiels publiés par le

Conseil national électoral (CNE). Yaku Perez affirme que ces résultats ont été faussés pour l'exclure du second tour, qui doit opposer le 11 avril Guillermo Lasso à l'économiste de gauche Andres Arauz, soutenu par l'ancien président socialiste Rafael Correa et arrivé largement en tête au premier tour. Le candidat indigène avait donc déposé un recours devant le Tribunal électoral des contentieux (TCE) en demandant le recom-

ptage d'environ 50% des votes du premier tour. Mais cet organisme a jugé dans sa sentence rendue publique dimanche qu'il n'existait pas d'"éléments de preuves suffisants" pour établir qu'il y ait eu fraude lors du premier tour et a en conséquence rejeté la demande de Yaku Perez. Le candidat a qualifié la sentence du TCE de "déplorable". "On vient d'attenter à la volonté populaire en blessant la démocratie de l'Equateur", a-t-il écrit sur Twitter.

LIBYE

# Le chef du gouvernement intérimaire prête serment

Le chef du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Dbeibah, a prêté serment hier plus d'un mois après sa désignation dans le cadre d'un processus politique parrainé par l'ONU.



M. Dbeibah et ses ministres ont juré "de préserver l'unité, la sécurité et l'intégrité" de la Libye, lors de cette cérémonie au siège provisoire du Parlement, installé en 2014 dans la ville portuaire de Tobrouk située à quelque 1.300 kilomètres à l'est de la capitale Tripoli. Abdelhamid Dbeibah doit gérer la transition jusqu'aux élections prévues en décembre. Plusieurs parlementaires de la Chambre des représentants du peuple (Parlement) libyen

étaient arrivés, dimanche, dans la ville de Tobrouk pour prendre part à la cérémonie de prestation de serment du nouveau gouvernement d'unité nationale. La cérémonie de prestation de serment du chef du gouvernement d'unité nationale, initialement prévue hier à Benghazi (est) a été délocalisée, vendredi, à Tobrouk, pour des raisons de logistique. Composé de 35 portefeuilles dont cinq confiés à des femmes, le gouvernement de Dbeibah aura la charge de

gérer la période de transition jusqu'aux prochaines élections prévues le 24 décembre 2021. Le nouvel exécutif s'est fixé douze objectifs durant cette période. Il s'agit, entre autres, d'assurer la souveraineté à travers l'ensemble du territoire libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères du pays, sécuriser les frontières, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer une réconciliation nationale.

R.I

## ESPAGNE/ÉLECTIONS

### Le chef de Podemos annonce sa démission du gouvernement

Le chef du parti de gauche radicale, Podemos, vice-président du gouvernement espagnol, Pablo Iglesias, a annoncé lundi sa décision de quitter le gouvernement pour se présenter aux élections régionales à Madrid. "Je vais me présenter aux élections du 4 mai dans la région de Madrid", a dit M. Iglesias dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. "J'ai transmis (au chef du

gouvernement socialiste) Pedro Sanchez ma décision de quitter mon poste au sein du gouvernement quand commencera la campagne électorale", a-t-il ajouté. A la tête de Podemos depuis sa création en 2014, Pablo Iglesias, ancien professeur de sciences politiques, est depuis janvier 2020 l'un des quatre vice-présidents du premier gouvernement de coalition espagnol.

Composé des socialistes de Pedro Sanchez et de Podemos, ce gouvernement est fréquemment secoué par des tensions entre les deux formations. Cette démission intervient quelques jours après la convocation d'élections anticipées dans la région de Madrid par sa présidente conservatrice, Isabel Diaz Ayuso, du Parti Populaire (PP). Mercredi, le parti libéral Ciudadada-

nos (Cs), qui gouvernait dans la région de Murcie (sud-est), avec le PP, a fait volte-face et annoncé le dépôt d'une motion de censure avec les socialistes pour débarquer le président PP de la région. Affirmant craindre le même sort à Madrid, Isabel Diaz Ayuso a rompu sa propre alliance avec Ciudadanos et convoqué un scrutin anticipé aux "implications nationales".

R.I

## BIRMANIE

### L'armée déclare la loi martiale à Yangon

Le Conseil militaire de Birmanie a annoncé l'extension de la loi martiale à Yangon, ancienne capitale du pays, dans quatre nouvelles communes. Cette décision prise par l'armée, dimanche soir, est intervenue à la suite au massacre de nombreux manifestants par les forces de sécurité au cours du week-end, selon la chaîne de télévision locale (NRT). La nouvelle mesure inclue les

villes de North Dagon, South Dagon, Dagon Sikan et North Okkalapa, qui ont enregistré le plus grand nombre de morts parmi les manifestants. Les villes de Hlaingthaya et Shwepith sont soumises à la loi martiale, selon une décision antérieure annoncée au début des manifestations contre le coup d'Etat militaire en Birmanie en février. Dimanche, au moins 38 personnes ont été tuées et des di-

zaines d'autres blessées, lors de l'une des journées les plus sanglantes, selon l'Association d'aide des détenus politiques, spécialisée dans l'identification et la prévention contre la violence. Depuis le début du coup d'Etat, au moins 110 personnes ont été tuées et plus de 2 000 autres arrêtées lors de manifestations contre le régime militaire. Au début du mois de février, des commandants de l'armée

ont mené un coup d'Etat, suivi de l'arrestation de hauts dirigeants du pays, dont le président Win Myint et la présidente du Conseil d'Etat, Aung San Suu Kyi. De nombreux pays et organisations internationales, y compris les Nations Unies, ont exprimé leur inquiétude face à la détérioration de la situation en Birmanie, et ont condamné les actions des militaires.

R.I

## ARABIE SAOUDITE

### L'aéroport d'Abha visé par des frappes houthis

L'aéroport international, d'Abha, en Arabie saoudite et une base aérienne saoudienne ont été la cible, hier, de frappes menées par le mouvement Ansarullah (Houthis), ont rapporté des médias. Selon des médias, les Houthis ont mené une opération contre des cibles militaires à l'aéroport international d'Abha et la base aérienne du roi Khalid à Khamis Mushait (sud-ouest de l'Arabie saoudite). Les Houthis ont utilisé dans ces frappes, "3 drones du type 2K", a précisé la source. La Coalition arabe, dirigée par l'Arabie saoudite, n'a fait aucun commentaire concernant ces déclarations toutefois, elle a annoncé il y a quelques heures avoir intercepté et détruit un drone chargé d'explosifs lancé par les Houthis vers l'Arabie saoudite. Les Houthis tirent fréquemment des missiles balistiques, des projectiles et des drones sur les zones saoudiennes, dont certains ont causé des pertes humaines et matérielles. Le groupe affirme que ces attaques sont une riposte aux frappes aériennes continuelles de la Coalition contre ses positions dans des zones distinctes du Yémen. Le Yémen est en proie depuis sept ans à une guerre entre les forces gouvernementales et le groupe houthi qui contrôle plusieurs gouvernorats, dont la capitale, Sanaa, depuis 2014.

R.I

## MALI

### Conférence internationale sur la justice transitionnelle

Une conférence internationale sur la justice transitionnelle au Mali aura lieu les 16 et 17 mars 2021 à Bamako, ont rapporté lundi des médias maliens.

Compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la conférence regroupera un maximum de 50 participants en présentiel (conformément aux mesures sanitaires en vigueur au Mali). Y prendront part, des invités internationaux hors zone Afrique avec des interventions par visioconférence, et des invités internationaux en zone Afrique en présentiel à Bamako.

Organisée par la commission vérité justice et réconciliation (CVJR) sous le thème "la réparation, une voie vers la réconciliation et la stabilisation pour une paix durable", cette conférence mettra un accent particulier sur les réparations en faveur des victimes des différentes crises que le Mali a connues depuis 1960. Il sera question de proposer des pistes de réparation à travers une politique nationale de réparation qui tient compte des réalités du Mali. Le CVJR a aussi proposé un projet de loi sur les réparations qui a été déposé sur la table du gouvernement de la transition. "La réparation contribuera efficacement à la réconciliation car c'est l'attente des victimes", a expliqué le président de la CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé.

R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Direction de la Santé et de la Population d'El-Oued  
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE DJAMAA  
NIF : 000839289000340

**AVIS d'attribution provisoire**

L'EPH de Djamaa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint  
1- N°01/2021 d'une durée d'une année : Pour la fourniture en Médicaments et consommable non-tissé pour l'année 2021 classés en deux lot :  
- Lot 01 : Médicaments  
- Lot 02 : consommable non-tissé

Publié dans les quotidiens nationaux (LA NATION) en français et (EL CHAHAD) en arabe Le 23/02/2021 et l'ouverture des plis effectué le : 09/03/2021  
L'opération d'évaluation faite le 09/03/2021

N°	LOT	DESIGNATIONS	Bénéficiaire	NIF	N-T	MONTANT EN TTC	OBERVATION
01/2021	LOT 01	Médicaments	SARL IMC موسسة الصناعات نظوية و الجراحية الزويبة	099916000780112	41.25	17.591.913.27	Une seule offre
	LOT 02	Consommable non-tissé	SARL IMC موسسة الصناعات نظوية و الجراحية الزويبة	099916000780112	41.50	39.884.934.88	Une seule offre

Les soumissionnaires qui souhaitent voir les résultats détaillés d'évaluations des offres techniques et financières doivent se présenter auprès de l'Établissement Public Hospitalier de Djamaa dans un délai maximum de trois (03) jour à partir du premier jour de l'annonce de l'attribution provisoire.  
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés de l'Établissement public Hospitalier de Djamaa, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de recours sera prorogée jusqu'au jour de travail suivant, selon le décret présidentiel n°15/27 daté du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public.

DJAMAA : 2021 مارس 10  
LE DIRECTEUR

LA NATION 16/03/2021

ANEP 2116004775

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TISSEMSILT  
DAIRA DE BORDJ BOUNAAMA  
DAIRA DE SIDI SLIMANE  
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 098538209001522

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le charge de la gestion et l'administration des affaires communale de Sidi Slimane lance le résultat relatif à : L'avis d'appel d'offre ouvert n° 01/2021 paru dans les quotidiens nationaux : Sada Elyaoom en arabe et Le jour d'algerie en français en date du : 15/02/2021, et envoyé aux déferentes communes et directions de la wilaya Concernant le projet suivant :

**Realisatiön du réseau d'assainissement de la localité boumlih et remla sur 1625 m l (2<sup>ème</sup> tranche)**

Après la procédure d'évaluation des offres en date du : 10/03/2021 a donné le résultat suivant :

Marché	L'entreprise	N° d'identification	Montant en T.T.C (DA)	Délais D'exécution	Critère de choix
Réalisation du réseau d'assainissement de la localité boumlih et remla sur 1625 m l (2 <sup>ème</sup> tranche)	EUURL KAMA HYDROLIC	000219008478535	9.702.962.50	Cent Vingt (120) Jours	L'offre moins disant et qualifiée techniquement avec une note technique de 63.25/100 pts

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher du service des marchés, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux et BOMOP, à prendre connaissance des résultat détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières

Les entreprises soumissionnaires peuvent introduire leur recours à la commission des marchés de L'APC de Sidi Slimane dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP.

Sidi Slimane Le : 14/03/2021  
Le charge de la gestion et l'administration des affaires communale

LA NATION 16/03/2021

ANEP 2116004792

Espace  
réservé  
à la pub

Espace  
réservé  
à la pub

NEW-YORK

# Une mystérieuse momie du 19<sup>e</sup> siècle révèle ses secrets

En 2011, une mystérieuse momie du 19<sup>e</sup> siècle était découverte dans le Queens, un quartier de la ville de New-York. Grâce à des méthodes d'imagerie, le corps de la jeune Afro-Américaine révèle enfin ses secrets aux chercheurs.



Lorsque les ouvriers d'un site de construction du Queens, à New-York, ont entrepris leurs travaux, ils étaient loin de s'attendre à trouver une momie sous leur trappe. Une momie vieille de 160 ans enfermée dans un étonnant cercueil en fer, à l'origine d'une fascinante investigation scientifique.

**Une découverte digne d'un roman**

En 2011, le groupe d'ouvriers découvre l'objet morbide sur un site de construction. Un corps à l'apparence étrange, à la peau sombre et aux cheveux crépus, vêtu d'un habit maculé de terre et d'humidité. La police croit tout d'abord qu'il s'agit là de la dépouille d'une victime récemment abattue, mais son analyse révèle rapidement une histoire bien plus étrange, et bien plus ancienne.

Des fragments de métal découverts près du site de construction appartenaient à un luxueux cercueil en métal ouvragé, épousant les formes du corps de la victime. Ce type d'objet n'ayant été produit que durant une brève période au 19<sup>e</sup> siècle, les archéologues ont

ainsi pu déduire, avec l'aide des habits funéraires de la victime, que celle-ci serait morte au milieu des années 1800.

Un homme en particulier était fasciné par cette découverte. Scott Warnasch, archéologue forensique, entretenait une passion pour ces cercueils après en avoir découvert quelques années avant dans le New-Jersey. "Je suis obsédé par ces cercueils de fer depuis 2005, confie-t-il. J'ai dit à l'équipe "Ce n'est pas une scène de crime, c'est historique".

L'inspection des lieux a révélé que le cercueil avait été brisé par un engin de construction, avant que ce dernier n'entraîne la dépouille avec lui dans la terre. En brossant le corps, Warnasch et l'équipe ont révélé les restes d'une femme afro-américaine vêtue d'un habit s'apparentant à une chemise de nuit du 19<sup>e</sup> siècle, d'un bonnet de laine et d'épaisses chaussettes hautes.

**Sur les traces de Matha Peterson**

Grâce à plusieurs méthodes d'imagerie non invasives, les chercheurs sont parvenus à établir un profil biologique de la mystérieuse victime.

La jeune femme aurait eu entre 25 et 30 ans au moment de sa mort, et aurait mesuré 1m57. Sa peau, parfaitement préservée, laissait paraître des marques de la variole sur son front et sa poitrine.

Le site d'origine de cette étonnante découverte aurait été l'ancien lieu d'établissement d'une église, fondée en 1828 par la première génération d'Africains-Américains libres, et d'un cimetière, construit dix ans plus tard. Grâce aux archives, les chercheurs ont pu relier leur momie à une certaine Martha Peterson, morte à 26 ans et enterrée avec soin par sa communauté.

"Bien que sa variole ait été contagieuse [et potentiellement mortelle], ils l'ont lavée, habillée, coiffée", s'émeut Warnasch. Selon lui, le recours à un cercueil luxueux aurait été motivé par la maladie de la jeune fille, permettant ainsi d'éviter que le virus ne s'échappe de sa sépulture. Toutefois, de nouvelles analyses semblent pointer vers une autre piste, "mais je ne veux pas trop en révéler pour l'instant", conclut Warnasch. Un documentaire sur Martha Peterson est désormais disponible.

AMAZONIE BRÉSILIENNE

Les incendies en hausse de 120% en octobre

Les incendies en Amazonie brésilienne ont augmenté de 120% en octobre par rapport au même mois de l'année dernière, a indiqué, dimanche, l'Institut national de recherche spatiale (INPE).

Selon les chiffres de cet institut, qui relève du ministère des Sciences, de la technologie, de l'innovation et de la communication, les feux de forêt ont augmenté de 17% dans le Pantanal, la plus grande zone humide de la planète.

En Amazonie, la plus grande forêt tropicale de la planète, a enregistré 17.326 incendies en octobre, contre 7.855 survenus le même mois de 2019. Dans le Pantanal, que le Brésil partage avec la Bolivie et le Paraguay, il y a eu 2.856 foyers de feu au dixième mois de l'année, contre 2.430 enregistrés une année auparavant.

Cependant, les flammes ont commencé à donner une trêve dans les biomes brésiliens durant le même mois avec une baisse de 64% dans la zone humide et de 45% en Amazonie, par rapport aux incendies enregistrés en septembre. Durant les 10 premiers mois de 2020, le Pantanal a été le plus touché avec une croissance de 110% du nombre d'incendies, un record historique pour ce biome.

En Amazonie, les incendies ont augmenté de 4,6% entre janvier et octobre, par rapport à la même période en 2019, le chiffre le plus élevé depuis 2018 où 68.345 départs de feu ont été enregistrés sur la même période. L'Amazonie a enregistré les pires incendies de son histoire en 2019 lorsque des images de l'incendie ont fait le tour du monde et alarmé la communauté internationale.

Les flammes ne se sont pas arrêtées dans la plus grande forêt tropicale de la planète, mais cette année le Pantanal a été le plus touché, avec les pires incendies en 47 ans.

Le feu a déjà calciné cette année environ quatre millions d'hectares de ce biome, dont 27% ont été déclaré site du patrimoine mondial par l'ONU.

CORÉE DU SUD

## Etude écologique sur l'estuaire du fleuve Han

La Corée du Sud lancera, lundi, des recherches écologiques sur le côté sud-coréen de l'estuaire du fleuve Han le long de la frontière intercoréenne, en vue d'aboutir à la mise en œuvre de l'accord avec Corée du Nord visant à utiliser conjointement la voie navigable actuellement limitée, a indiqué dimanche le ministère sud-coréen de l'Unification.

L'étude durera 10 mois sur environ 80 kilomètres carrés de zones humides sur la partie sud du fleuve Han, près de la frontière occidentale entre les deux Corées, afin de collecter des données écologiques et environnementales "détaillées", souligne le ministère.

"L'estuaire du fleuve Han a une valeur de classe mondiale en tant que ceinture écologique entre l'eau douce et l'eau de mer qui préserve une ex-

ceptionnelle biodiversité", a fait savoir la même source.

"Le gouvernement utilisera la recherche pour préserver le bio-système et l'usage pacifique de la zone entre les deux Corées", a ajouté le ministère.

En vertu d'un accord militaire signé lors du sommet entre le président Moon Jae-in et le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un en 2018, les deux côtés sont convenus d'une utilisation conjointe de l'estuaire du fleuve Han le long de leur frontière occidentale et ont effectué une étude conjointe sur la voie navigable en novembre 2018.

Toutefois, le projet est resté au point mort depuis le sommet sans accord entre Washington et Pyongyang en février 2019.





# TÉLÉ

**TF1** S.W.A.T.

**21h05**



La CIA est à la recherche d'un homme suspecté d'être lié à Salman Radek, baron du crime tchétchène en fuite depuis des années.

**france.2** Rire contre le racisme

**21h05**



France 2 se mobilise pour proposer une grande soirée inédite au Cirque d'Hiver pour rire ensemble contre le racisme.

**france.3** Le canal des secrets

**21h05**



Dans l'Aude, le cadavre de Sandrine Richomme, coincé dans une écluse du canal du Midi, est découvert.

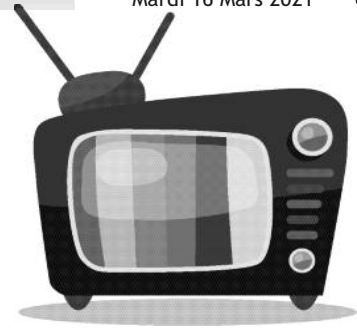
**CANAL+** Eté 85

**21h09**



Alexis, 16 ans, raconte à une éducatrice pourquoi il a été arrêté par la police.

# VISION



**france.5**

**20h50**

**Covid-19 : aux origines d'une crise mondiale**

pour lutter contre la pandémie, 43 % de la population mondiale ne sort plus de chez elle, et les frontières sont fermées.



**Pékin express : la route des 3 continents**

**21h05**



Interrompue plusieurs mois à cause de la pandémie, la course reprend, sous un autre nom et sur un autre continent.



**La légende de Zorro**

**21h05**



Californie, 1850. Elena ne supporte plus la double vie de son mari Zorro, à qui elle reproche de ne pas consacrer assez de temps à leur jeune fils Joaquín.

**Emilia Clarke est choquée qu'on lui conseille de faire du Botox et des fillers**



À 34 ans, Emilia Clarke est bien décidée à vieillir de façon saine sans céder aux sirènes des injections de Botox et de la chirurgie esthétique. Toutefois, elle admet que la pression a souvent été forte, malgré son jeune âge, comme cette fois où une esthéticienne lui a dit de but en blanc qu'elle avait besoin de faire des injections. « Lorsque vous pensez au fait de vieillir, vous pensez à ce que l'âge fait à votre apparence. À 34 ans, je suis plus sage, plus intelligente et j'ai plus d'expérience. J'ai fait toutes ces choses et j'en suis fière. Vous pouvez uniquement faire ça parce que vous avez l'âge que vous avez. Le temps est la seule chose qui vous autorise à faire ces choses. Alors, si mon visage doit refléter le temps que j'ai passé sur cette Terre, je suis partante », a dit l'actrice. Pour autant, celle-ci assure qu'elle n'a pas pris de décision définitive quant à l'utilisation future de botox. « Je n'en ai jamais fait parce que je suis terrifiée, et je ne le veux pas du tout maintenant, mais je ne dis pas que je n'en voudrais pas plus tard », explique-t-elle. Cependant, elle s'inquiète de la popularité de ces chirurgies : « je n'aime pas le fait que soudainement, il est normal que tout le monde en face ». Il faut dire que si beaucoup d'actrices n'ont pas hésité à avoir recours aux injections, Emilia Clarke se pose la question des conséquences pour sa carrière, alors qu'elle n'a que 34 ans. « Je travaille dans un milieu où je dois bouger mon visage et être expressive », analyse-t-elle. Dans ce contexte, elle explique que les fillers rendent les visages « brillants et étranges ». Celle qui interprétait Khaleesi dans Game of Thrones déclare donc dans l'interview qu'elle n'acceptera jamais une chirurgie trop importante. « Si mon travail me dit que je dois faire quoi que ce soit de plus qu'un petit peu de botox quand j'aurais 45 ans ou plus, alors j'arrêterais de faire ce job », promet-elle.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général**  
**Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication**  
**Mohamed BOUAZDIA**

**Impression**  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

**Distribution**  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter  
ANEP, 1 rue Pasteur  
Alger-Centre  
**Tél/Fax : 023 50 80 05**

**Siège social**  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

**Siège de la rédaction**  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
**Tél/Fax : 021 71 47 67**

**RIB : BDL 005 00170 4002162000 18**

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

## LA COMPÉTITION OFFICIELLE 14<sup>E</sup> FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

# Le psychodrame "Es'sefqa": quand la société perd ses valeurs

La pièce de théâtre "Es'sefqa" (la transaction), un psychodrame existentiel traitant de la situation précaire de l'artiste dans une société en perte de valeurs, a été présenté dimanche soir à Alger, dans le cadre du 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Assurant un strict respect des mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19, le public venu en nombre à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a assisté à un spectacle conçu sur l'idée d'un microcosme social, résultat d'un atelier de formation.

Mis en scène par Haïder Benhasnine sur un texte de Mahi Benamara, le spectacle, conçu dans la technique de la "théâtralisation du théâtre", selon l'académicien-critique Ahcène Tiliani, pose, durant une heure de temps, une problématique doublement existentielle.

Des comédiens en répétition (métaphore d'une société active), interprétant un texte dont le contenu relate l'histoire d'un champ commun convoité par des industriels prétendants à son achat, entrent dans un profond désaccord, renvoyant ainsi une image forte et déplorable sur le manque de communication et l'absence de cohésion entre les citoyens d'une même société.



Rendu par, Ramzi Achour, Yazid Keroui, Dalila Azarouil, Soraya N'Ait Abderrahmane, Ahmed Makhoulf, Malek Fellag, Adel Ouahab et Younes Hammoum, le spectacle renseigne sur la nécessité absolue d'une considération effective de l'artiste, "vivant encore dans la précarité et l'incertitude", pointant du doigt les ravages de l'individualisme dans la société.

Dans un choix conceptuel difficile à pénétrer, le metteur en scène a

usé du jeu des temporalités à travers la technique du Flash Back et transféré les conflits à l'échelle de la réflexion par le monologue intérieur et l'usage d'une chorégraphie, signée par Khadidja Guemiri, expressive du marasme que vivaient les personnages dans leur fort intérieur, un rendu hautement esthétique.

Les comédiens, au jeu sincère et adéquat au choix conceptuel du metteur en scène, ont réussi à porter la densité du texte, occu-

pant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et intenses.

Exploitant une scène presque vide, la scénographie minimaliste, œuvre du metteur en scène, a consisté en un éclairage aux atmosphères "glaciales", d'abord latéral et neutre, puis vertical de couleur bleue feutrée, et un décor, fait d'une porte, différents types de mobiliers et quelques accessoires, a bien servi la sémantique générale de la trame, marquée par le sentiment de psychose et un niveau d'échanges conflictuel et anxiogène.

La musique, véritable élément dramaturgique et sans doute un des meilleurs ateliers du spectacle, conçue par le génie créatif de Hassen Lamamra, a été d'un grand apport au cheminement de la trame.

Produite par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, la pièce de théâtre "Es'sefqa" (la transaction) est le troisième spectacle à entrer en compétition au 14e Fntp.

APS

## PUBLICATION

### La vie et l'œuvre de Yasmina Khadra livrées dans "Le baiser et la morsure"

Le romancier à succès Yasmina Khadra livre son parcours personnel, son enfance et ses origines, son rapport avec la langue et la littérature française ou encore le conflit entre sa vocation d'écrivain et son métier d'officier militaire dans un recueil d'entretiens, accordés à la journaliste française Catherine Lalanne, et intitulé "Le baiser et la morsure".

Cet ouvrage de 204 pages, publié en Algérie aux éditions Casbah, comporte également un texte écrit en 2019 et conduit comme un entretien entre l'écrivain et "El Bahdja", une femme symbolisant Alger, avec qui Yasmina Khadra dit vouloir "se focaliser sur le mauvais côté si l'on veut assainir nos lendemains" avant de se reconcilier avec eux-mêmes. L'auteur reproche à "El Bahdja" de prêter l'oreille aux "rumeurs assassines" à son rencontre en faisant des "certitudes" et pleure "une diva orpheline de sa légende" et la Casbah qui "s'effrite et croule sur sa mémoire".

Le romancier raconte la naissance de Yasmina Khadra, le 1er novembre 1994 "au cimetière de Sidi Ali à Mostaganem où une bombe terroriste, dissimulée dans la tombe d'un martyr, avait tué cinq merveilleux petits scouts". Mohamed Moullessehouil "y étais ce jour-là, face à cette bouche" et "un mois plus il avait entre les mains le roman qui allait le révéler au grand public, "Morturi".

Ce pseudonyme d'écrivain lui vient, dit-il des prénoms de son épouse, Amal Yasmina Khadra, qui a décidé de "lui donner ses prénoms pour la postérité" et de signer les contrats d'édition à sa

place tant qu'il était sous les drapeaux.

Abordant le conflit entre sa vocation d'écrivain et son métier d'officier militaire, l'auteur dira que "la carrière de l'officier a été gâchée par la vocation de l'écrivain, mais le commandant doit son courage et sa droiture au romancier". Lui qui écrivait et publiait dans le secret, a confié que "A quoi rêvent les loups" et "Les agneaux du seigneur" ont été écrits "sur les lieux mêmes de la tragédie".

Interrogé sur sa famille et ses origines, Yasmina Khadra évoque la naissance de la lignée des Moullessehouil installée dans la Saoura au XIIIe siècle, la jeunesse de son père dans les mines de charbon de Kenadsa, son rapport avec sa mère, son enfance à l'école des cadets et sa rencontre avec son épouse, "la frêle adolescente devenue son inspiratrice, sa lectrice, son compagnon d'armes, et son ange gardien".

Il raconte avoir rêvé dans son enfance de deve-

nir poète dans la langue d'El Moutanabbi, lui qui avait suivi tout un cursus en arabe, mais son rêve d'enfant a changé après avoir découvert, grâce à son professeur, "L'étranger" d'Albert Camus, un livre qui lui "rendait accessible la complexité des êtres". La journaliste Catherine Lalanne remonte également le fil des rapports de l'auteur aux femmes qui ont marqué sa vie à travers leur présence dans ses écrits en commençant par sa mère à qui il a été arraché à l'âge de neuf ans, une femme qui aime son fils à la folie sans qu'aucun des deux "n'arrive à trouver la combinaison qui rapprocherait leurs deux mondes". L'ouvrage propose également un album photo comportant de nombreux clichés de l'enfance de l'auteur avec sa famille et ses camarades de l'école militaire et de nombreuses photographies récentes de l'auteur à l'occasion de divers événements culturels et rencontres.

APS

### Tracy Morgan va incarner Louis Armstrong dans un biopic

Tracy Morgan s'apprête à incarner Louis Armstrong dans un biopic. Un projet dont le comédien rêve depuis longtemps et qu'il a d'ailleurs décidé de financer de sa poche. L'acteur est plutôt connu pour ses frasques comiques dans 30 Rocks ou plus récemment dans Un Prince à New York 2, mais d'après Jermaine Fowler qui joue également dans la suite du film de 1988 avec Eddie Mur-

phy, le talent dramatique de Tracy Morgan reste sous-estimé. « J'aimerais le voir dans quelque chose de dramatique. En fait, il nous a montré une séquence d'un film qu'il finance et qui est vraiment, vraiment fou. Il veut jouer Louis Armstrong dans un biopic et je crois qu'il peut faire ça. Il a la même voix que lui et il lui ressemble en tous points. J'étais soufflé. S'il y ar-

rive, je pense que ça va élever Tracy à un autre niveau », a-t-il confié. Au fil des années, l'acteur a évoqué son rêve à plusieurs reprises, exprimant à chaque fois sa fascination pour la légende du jazz. « C'était le Michael Jackson de sa génération. Il mettait d'accord les Blancs et les Noirs... J'aime toute sa carrière » avait-il déclaré en 2016 lors d'un entretien.

R.C

### Bouira : lancement d'une caravane théâtrale pour enfants des zones enclavées

Une caravane de théâtre et de spectacles de clown, a été lancée dimanche au profit des enfants des villages et zones enclavées, pour leur permettre de profiter de moments de détente et de loisir en cette période de vacances scolaires. La caravane est composée de jeunes comédiens et clowns de l'association Abdelmalek Bouguermouh de la maison de jeunes d'Ain Bessam (Ouest de Bouira).

"Le jardin de l'amitié" est l'une des pièces théâtrales qui sera jouée sur scène au profit des enfants issus de familles démunies et de zones enclavées. La caravane sillonnera plusieurs villages comme Ain Amer, relevant de la commune de Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), ainsi que les localités d'Ouled Guemra et Ouled Taleb de la municipalité de Khabouzia (Ouest). Des spectacles de clown et bien d'autres pièces théâtrales seront également présentés durant cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 18 mars pour visiter aussi les villages d'Ouled Abdellah (Ain Laâlou), Ouled Laâlam (Tagueit), Fraxa (Oued El Bardi), Ath Mansour, Aghbalou, Ath Laâziz, et Bouira. Cette manifestation n'est pas la première du genre à Bouira puisque l'artiste et clown Ben Saleh Echeikh, dit Fares, a déjà réalisé une initiative similaire au profit d'enfants de plusieurs villages relevant des communes d'El Asnam, Bechoul, El Adjiba, ainsi qu'Ath Laksar et Haizer (Est de Bouira).

R.C

### Tlemcen : coup d'envoi des journées culturelles et distractives destinées aux enfants

La sixième édition des journées culturelles et de loisirs s'est ouverte, dimanche à la maison de culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, avec une forte présence d'enfants accompagnés de leurs parents. La cérémonie d'ouverture de la manifestation, organisée par la maison de la culture jusqu'au 17 mars courant, a été marquée par l'organisation d'un atelier de jeux créatifs concernant le développement de la mémoire permettant aux enfants de se divertir, de découvrir leurs capacités et d'affiner leurs talents. Une pièce de théâtre intitulée "Halawiyat faraula" de l'association culturelle locale "Ahhab El-Masourah", a été présentée. Le spectacle porte sur des contes et des histoires tournant autour de sujets pédagogiques ciblés, ainsi que de chansonnettes, reprises en chœur par le jeune public. Cette édition, coïncidant avec les vacances scolaires, verra la programmation de plusieurs ateliers, notamment ceux dédiés au dessin, à la lecture, aux travaux manuels, en plus de la présentation de pièces théâtrales et des jeux pour enfants. Plusieurs associations actives dans le théâtre pour enfants de Tlemcen et d'autres wilayas participent à cette manifestation, à l'instar "Abnaâ Châb" de la ville de Maghnia, "Chouâlatou Hidhab" de la wilaya de Saïda, outre une troupe du théâtre régional de Mascara.

Des représentations théâtrales ont été programmées pour les enfants à la grande salle de la maison de culture "Abdelkader Alloula", dont la pièce "El Moufajââ" (les rêves d'enfants) et "Ahlém Toufoula" (les rêves d'enfants) et "Ghabatou el ahlam" (la forêt de rêves).

APS

**Nombres croisés**

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

**HORIZONTALEMENT**

I. Puissance de 2. Un isotope du carbone bien connu des archéologues. II. Nombre d'Etats Unis. Date de la mort de l'empereur Commodus (le méchant dans *Gladiator*). III. Au service secret de sa majesté. IV. Banco au black jack. Le nombre de syllabes dans un haïku japonais. V. L'année de la Saint-Barthélémy. VI. Le chiffre de la Bête. Département de la Sarthe.

**Grille muette N° 187**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**Horizontalement**

1 A la bougeotte. 2 Ne se soucie de rien ni de personne.- Suffixe. 3 Culture.- Ne se voit pas à l'écran.- Un bel os. 4 Répond à une prière.- Respecte une certaine couleur. 5 Désapé en dépit du bon sens.- Sert à boire. 6 Lettre à Hellène.- Elle ne peut que s'arranger. 7 Sombre.- Possessif.- Donne des nouvelles de l'avenir. 8 Implique.- Mise en balance. 9 Pareillement vieux. 10 Maladie de la vache folle.- Ont pris l'air. 11 Pour Marie.- Marier.- Ruine. 12 Ne faire que passer.- Marque le premier.

**Verticalement**

1 Chef d'Etat. 2 Compris au Portugal.- Docteur en droit. 3 Traverse la Sibérie.- Philosophie binaire. 4 Sur la Loire.- Parcourent la ville. 5 Grand amateur de fer.- Suffisants. 6 Prises de téléphone.- Produit de palmier.- Négation. 7 Cours de bas niveau.- Fait penser les machines.- Point. 8 Réunion de collèges.- Indique les ailes. 9 On ne compte plus. 10 S'est installée dans le Hoggar. 11 Débarrassé de ce qui dérange.- Acquise. 12 Sillonne l'île-de-France.- Passer la pommade.

**Mots croisés grille N° 187**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**Horizontalement**

1 Garantit la liberté des britanniques. 2 Graveur acide. 3 J'ai eu entendu.- Autour d'une étoile. 4 Au milieu de rien.- La plus grande et la plus rapide. 5 Grand poème.- En fin de matinée.- Grand feudataire. 6 Mauvaise passe.- Sa place est à l'avant. 7 Prises à bras-le-corps.- Marche à tous les coups. 8 Retraite.- A des hauts et des bas. 9 Plus que ressemblante.- Tout à fait prêt. 10 Invite ou s'invite.- En peine.- Moment de décompression. 11 Grande école.- Petit chêne. 12 Commune en Réunion.- Dette.

**Verticalement**

1 Oeuvre de lèche-botte. 2 Apporte l'eau.- Partie d'une révolution. 3 Absorbé.- Attrapée par le bas. 4 Est en Amérique.- Grande ouverte. 5 Raison de plus.- Symbole de masse. 6 Permet au virtuose de s'illustrer.- Avaient du poil aux pattes. 7 Soupape d'échappement naturelle.- Prendra connaissance du texte. 8 Fait mal aux oreilles.- Un whisky.- Petite capacité. 9 Peut faire des éclats.- A beaucoup marché.- Ne sort jamais sans sa baguette. 10 Changeant d'identité. 11 Premier degré.- En particulier. 12 Du gratin.- En a eu assez.

Le bonheur est parfois caché dans l'inconnu.



Victor Hugo

Ça s'est passé un...16 Mars

1935 : Hitler rétablit le service militaire

Le samedi 16 mars 1935, profitant de l'atonie du week-end, Adolf Hitler annonce le rétablissement du service militaire obligatoire et décide de porter les effectifs de la Wehrmacht de 100 000 hommes à 500 000, avec 36 divisions. C'est la première violation flagrante du traité de Versailles. Elle prend tout le monde au dépourvu, y compris les généraux allemands que cette annonce réjouit néanmoins. Les pays étrangers et la Société des Nations, à Genève, n'osent prendre des mesures de rétorsion. Le lendemain, la décision du Führer est célébrée par de grandes festivités dans toute l'étendue du Reich.

Habile propagande

L'opération révèle l'habileté manœuvrière du Führer, qui joue à loisir avec l'aspiration des pacifistes du monde entier à prendre leurs désirs pour des réalités. Au début de l'année, le 13 janvier 1935, s'est tenu un plébiscite en Sarre, une région frontalière entre la France et l'Allemagne, conformément aux dispositions du traité de Versailles : à une écrasante majorité, les habitants ont demandé leur réintégration au sein de l'Allemagne... sans prêter attention au fait que celle-ci était depuis deux ans

passée sous la botte nazie ! Le choix librement exprimé par les Sarrois cautionnait le gouvernement nazi, sa propagande et également ses succès économiques. Fort de ce succès, le Führer avait pu annoncer peu après que son pays n'avait plus de revendication territoriale à l'Ouest. Il renonçait officiellement à toute prétention sur l'Alsace-Lorraine ! Ce discours rassurait les pacifistes français et européens qui n'en demandaient pas tant. Le rétablissement du service militaire fait l'effet d'une douche froide. Mais, toujours habile, Hitler prononce un peu plus tard un nouveau discours où il réitère ses intentions pacifistes et promet la paix en Europe en vue d'endormir l'opinion publique des démocraties européennes. Il se justifie aussi en faisant valoir le droit légitime de son pays à se défendre et la fin de non-recevoir adressée par les autres gouvernements à ses demandes de révision du traité de Versailles. Un an plus tard, le 7 mars 1936, Hitler remilitarise la rive gauche du Rhin en violation du pacte de Locarno. Il profite de ce que les Français sont en pleine campagne électorale (il en sortira le gouvernement de Front populaire).

1968 : Massacre de My Lai

Le 16 mars 1968, au plus fort de la guerre du Vietnam, quelques semaines après l'offensive du Têt, 350 à 500 habitants des hameaux de My Lai et My Khé, près du village de Song My, sur la côte nord-est du Sud-Vietnam, sont massacrés par une compagnie américaine.

Bestialité

Le drame survient après un pilonnage massif de cette région de rizières par l'aviation américaine, dans l'intention d'en chasser les maquisards communistes (Vietcongs). En décembre 1967, arrive sur les lieux la compagnie Charlie, 1er bataillon, 20e d'infanterie, sous les ordres du capitaine Ernest Medina. Le 25 février, six de ses hommes sont tués sur un champ de mines. Le 14 mars, un sergent est tué par un piège. Quelque peu déstabilisée, la section du lieutenant William Calley (26 ans) riposte en tuant deça delà des suspects de rencontre. Enfin, le 16 mars, elle investit le hameau de My Lai, alors peuplé de 700 personnes. La tuerie commence à coup de baïonnettes, au milieu des supplications des femmes et des enfants. Des hélicoptères viennent en renfort pour traquer les fuyards. Quelques hommes cependant refusent de participer au massacre et un pilote d'hélicoptère arrive à sauver quelques civils malgré les imprécations de son supérieur.

Indulgence

Le crime ne sera révélé par le haut commandement qu'en novembre 1969 après qu'un ancien GI en a informé des membres du Congrès et du Sénat. Du nom de Ronald Ridenhout, il n'a pas assisté au drame mais a parcouru le village quelques jours après et recueilli des informations auprès des hommes de la compagnie Charlie. My Lai devient dès lors le symbole des horreurs de cette guerre des rizières, où l'ennemi est invisible. Il s'ensuit un procès devant la cour martiale au cours duquel le lieutenant Calley dit avoir obéi aux ordres de son capitaine, Ernest Medina. Mais la cour ne retient que sa responsabilité personnelle et le condamne à la prison à vie pour le crime de 22 civils. Le président Nixon intervient trois jours plus tard pour commuer sa peine. Il est gracié en 1974 après trois années de prison. L'opinion publique américaine en sera scandalisée(227).

Mots Fléchés N° 187

VENGEURS MASQUÉS PUPITRE	DENSE ET TOUFFU À 7H DU MATIN	AMANTE DE VRONSKI EN PÉTARD	BACS À LAVURE	ROI DES COSSSES EMBELLIT LA MAIN	S'EXPOSER AU REFUS RELIGIEUX DU MINBAR	DIRECTION ASSUJETTI
DE FAÇON CACHÉE SERVICE PUBLIC			POCHES DES YEUX SIROP			
		COURU, MAIS PAS COURANT PRÉJUGÉ		COMPAGNON DE PIERRE		MODES DE PLONGÉE
BÂTONS ROYAUX	UN BON GRIMPEUR UN PRÉNON DE FEMMES		FRÈRES AUTEURS DE CONTES			MOT QUI FAIT RIRE TYPE DE NAGEOIRE
				NULLEMENT BARIOLÉ		NEZ DE MOUSSE
SCHLASS OISEAU AMATEUR DE GLANDS			METTAIS EN RAYONS	TRÈS POLI CITÉ DE L'ARTOIS		
		PLACE DES EXPOSANTS TRUQUA DES DES				ARTICLE CONDI- TIONNEL D'ALLER
S'ÉVERTUER (S')	ÉCHANGE D'ACTIONS CRUCIFÈRE		MANIFESTÉ SA GAÏÉTÉ		NOTION ADMETTRE	
				PERROQUET DU ZOO		ÉTENDUE
COLÈRE CORNÉLIENNE	CHASSA ACCUMULER		MATÉRIAU DE TOUR PASSE UN CORDON			HOMME DE BON CONSEIL
		BULBES PIQUANTS LA PLUS VIEILLE		INDUBITABLES OUVERTEMENT		
UNITÉ DE FELLICULE ÉTABLI		ABRÉVIATION ÉCO- NOMIQUE SIENNOIS		PRÈS DE		PREMIER EN GÉO ? ATTÉNUÉ
			DIT HAUT ET FORT ROUVRE LE BUFFET			PARTIE DU SAHARA QUI SUIT LA MODE
BIEN AUDIBLE ÉLABORATION				JEU AVEC UN MORT SYMBOLE DE CURIE		
			CHROME UNITÉ DE MESURE		DESSERVI INSTINCT D'ANIMAUX	
BASES DE SCIENCE	DÉBUTANT STABILISE				MOÏTÉ D'ISRAËL ADJECTIF POSSESSIF	
		UN FRUIT À CROQUER HÉRISSENS DE MÉTAL		BASE DE PARFUM RAPPORT EN CERCLE		LANCER
MATIÈRE À POINTS TYPE DE CANTINE			TOUT PETITS FINALES DE VERBE			
		ORGANE À NÉPHRONS			GRANDE RÉSERVE D'EAU, AUX USA	
SÉJOURNER				ÉLÉMENTS DE CHAÎNE		

Mots mêlés

H I L O E L A V R E S V I S G  
S I M A U L I P A K O E A C A  
N I P P C I E L L I R O G O Z  
N E N P A A S P C E E D S R E  
E A U G O L H T H L C D L P L  
P E M Q E P A C I A O N O I L  
E E B I A M O D M T N L U O E  
F R R B A C O T P R I T G N C  
A B E R A C A R A T H R H R E  
R O I H O B O M N M R A I U N  
I N P R T Q O A Z H E Q R K N  
G O C S S N U E Y U U A O E  
R B C O B R A E I E O E F A F  
U O Z E B R E P T N A M A L F  
E E R A U G A J G E U S S A M

- ANTILOPE
- ARA
- BABOUIN
- BONOBO
- CAIMAN
- CHACAL
- CHIMPANZÉ
- COBRA
- CRIQUE
- CROCODILE
- ELEPHANT
- FENNEC
- FLAMANT
- GAZELLE
- GIRAFE
- GNU
- GORILLE
- GRUE
- HIPPOPOTAME
- HYÈNE
- IMPALA
- JAGUAR
- KOALA
- LION
- MACAQUE
- MASSUE
- OKAPI
- QUISTITI
- PANTHÈRE
- PERROQUET
- PHACOCHERE
- RHINOCÈRE
- SAFARI
- SCORPION
- SERVAL
- SINGE
- SLOUGHI
- TAMARIN
- TRAQUE
- ZEBRE

## Alimentation en eau potable

### Perturbation dans 7 communes d'Alger

Sept (7) communes de la Capitale Alger connaîtront des perturbations de l'alimentation en eau potable à partir d'aujourd'hui en raison des travaux de réparation de deux fuites sur une conduite principale de transfert d'eau au niveau des communes de Draria et Kheraïssia, indique la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Selon la même source a précisé que les perturbations de l'alimentation en eau potable seront à partir de mardi à 6h00 du matin jusqu'à mercredi à 3h00 du matin. Les communes concernées sont : Draria, Ouled Fayet, Soudania, El Achour (zone de Oued Romane), Dely Brahim, Cheraga et Sehaoula (partiellement). La SEAAL informe ses abonnés au niveau des communes concernées que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement une fois les travaux seront achevés.

## MAROC

### Le journal d'opposition Akhbar El Youm cessera de paraître

Le journal marocain d'opposition, Akhbar El Youm, cessera de paraître à partir de mardi après 14 années d'existence, a annoncé hier la société Média 21 dont il relève et qui a pris cette décision après trois années de crise consécutive à l'arrestation du directeur de la publication et du rédacteur en chef du journal. Un communiqué de Média 21 a expliqué que la crise dans laquelle s'est retrouvé le journal est liée à l'ar-

restation du directeur de publication, Taoufik Bouachrine, du rédacteur en chef, Soulaïmane Raïssouni, de la journaliste Hadjer Raïssouni et d'une employée de l'administration, Afaf Bernani, mais elle est aussi due au blocage de la publicité et au refus des entreprises publiques d'honorer leurs dettes envers le journal. Le communiqué pointe du doigt le gouvernement qu'il accuse d'avoir refusé au journal son droit au soutien de l'Etat dans le cadre d'un programme spécial visant à réduire les effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises marocaines. La Cour d'appel de Casablanca avait condamné, le 25 octobre 2020, le journaliste Taoufik Bouachrine, fondateur du journal Akhbar El Youm, à une peine de 15 ans de prison ferme. Un tribunal de première instance, avait prononcé, en novembre der-

nier, une peine de 12 ans assortie d'amendes à l'encontre de Bouachrine pour "viol, tentative de viol et harcèlement".

## ORAN

### Saisie de plus de 4 kg de kif traité

Les services de la sûreté de daïra d'Aïn El-Turck (Oran) ont arrêté un trafiquant de drogue et saisi une quantité de plus de 4 kg de kif traité, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. L'opération a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un repris de justice,

âge de 34 ans, activant dans la commercialisation de stupéfiants dans le milieu des jeunes, utilisant une habitation illicite comme lieu de stockage et de commercialisation de la drogue, indique la même source, ajoutant que la surveillance de ses activités s'est soldée par son arrestation. Après la finalisation de toutes les procédures juridiques d'usage et la délivrance d'une autorisation de perquisition par le procureur de la République du tribunal d'Aïn El-Turck, les policiers ont fouillé le domicile du suspect et y ont découvert 47 plaquettes de kif traité, totalisant 4,250 kg, soigneusement dissimulées dans le domicile en question. Une procédure judiciaire a été lancée contre le suspect, qui sera présenté devant la justice, indique-t-on de même source.

# LA NATION

Mardi 16 Mars 2021

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:52	13:03	15:58	18:52	20:18

## Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	21
Tiaret	☀️	22	Béjaïa	☀️	21
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	25

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 145 nouveaux cas 107 guérisons et 04 décès

Cent quarante-cinq (145) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 107 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 115.410 dont 145 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 3040 cas, alors que le

nombre de patients guéris est passé à 79.994 cas, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 27 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 16 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus.

## ALGER

### Ouverture du Salon "ICT Maghreb"



Le Salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" a ouvert ses portes hier au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger avec la participation d'exposants nationaux et internationaux dont des startups activant dans le domaine. L'inauguration de ce salon a eu lieu en présence de membres du gouvernement ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie. Le salon, qui ambitionne d'être un espace d'échanges entre les professionnels du secteur IT, regroupe une centaine d'opérateurs des télécoms, fournisseurs de ser-

vices Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales. L'espace startup abrite durant ces trois jours, une trentaine de jeunes entreprises activant pour la majorité dans les nouvelles technologies ou s'appuyant sur celles-ci pour développer leur activité. En marge de ce salon, plus de 40 Keynotes experts et conférences-débats seront organisés autour du numérique et son impact économique, des infrastructures Cloud, de la Cyber sécurité, de la transformation numérique dans l'économie et la finance.

D'autres thèmes sont également à l'ordre du jour de cet événement. Il s'agit entre autres de panels traitant des "Acteurs digitaux comme accélérateurs de l'économie numérique : exemples des News Medias", du "Facteur humain et économie numérique : emploi et digital" et des "Télécoms en Algérie, un marché à fort potentiel". Organisé sous le parrainage du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startup, l'événement est ouvert aux professionnels et étudiants.

## TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

### Dix ans de prison à l'encontre de deux narcotrafiants

Des peines de dix (10) ans de prison ont été prononcées hier par le tribunal criminel d'appel près la Cour d'Orangla à l'encontre de deux (2) individus poursuivis pour "détention et transport de drogues dans le cadre d'une bande criminelle organisée". Les nommés A.Dj (44 ans) et H.B (38 ans) ont été éclopés de dix (10) ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million DA, tandis que M.H (54 ans) a été acquitté par le tribunal. Selon l'arrêt de renvoi, après avoir reçu des informations faisant état d'une tentative de transport de drogues d'El-Menea

vers El-Oued, les services de la gendarmerie nationale d'El-Oued ont réussi, à l'appui d'une extension de compétence territoriale à la wilaya d'El-Menea en août 2019, à intercepter le véhicule suspect. La fouille du véhicule, à bord duquel se trouvaient les deux (2) mis en cause (A.Dj et H.B), a permis de découvrir une quantité de 269 kg de résine de cannabis. Le ministère public a requis dans cette affaire, et au regard de la gravité des faits reprochés, la réclusion à perpétuité contre les personnes incriminées et la confiscation des articles saisis.

## AÏN-TEMOUCHENT

### Deux morts dans deux accidents de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort, dans deux accidents de la circulation distincts survenus, dans la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, a-t-on appris des services de la protection civile. Le premier accident a eu lieu sur la route nationale N 2, au niveau de la commune de Hassi Ghella, lorsqu'une voiture a percuté une personne âgée de 52 ans, le tuant sur place, alors que le chauffeur du véhicule a été légèrement blessé et a reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident par les

agents de la protection civile, indique la même source. Le second décès a été enregistré au niveau de la commune d'Oued Berkache, suite au renversement d'un tracteur sur son conducteur (65 ans), également mort sur les lieux de l'accident, selon la même source. Les deux dévouilles ont été transférées à la morgue de l'établissement public hospitalier « Ahmed Medeghri » d'Aïn-Temouchent. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ces deux accidents.

## STARTUPS

### La conférence "Oran Disrupt" prévue samedi prochain

Une conférence des Startups dédiée à la région ouest du pays, baptisée "Oran Disrupt", visant à animer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, sera tenue samedi prochain à Oran, a indiqué hier le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des startups dans un communiqué. "Sous le haut patronage du président de la République, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, organise la conférence régionale Ouest des startups intitulée "ORAN DISRUPT", le samedi 20 mars 2021 au Centre des Conventions d'Oran", précise la même source. Cette édition de la région de l'Ouest vise à animer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, et qui sera arbrée par la capitale économique du pays, sera organisée par la suite au niveau des wilayas de Ghardaïa et de Constantine.

L'événement s'adresse aux start-uppeurs, porteurs de projets innovants, aux experts en nouvelles technologies et aux étudiants, avec au programme des panels d'experts Algériens et Internationaux sur plusieurs thématiques à savoir, Fintech/Insurtech, Cloud/SaaS et Mobility/Logistics, ajoute le communiqué. A cette occasion, un concours sur ces trois thématiques est en cours et dont les gagnants seront annoncés le jour de l'événement. En plus des conférences, des panels, et du concours, une exposition sera organisée en marge de l'événement et sera réservée aux startups activant dans l'Ouest du Pays. A cet effet, le ministre délégué a invité toute personne souhaitant y participer à s'inscrire sur la plateforme dédiée à cet événement via le lien <https://algeriadisrupt.com/registration/>, et ceux qui veulent participer au concours à s'inscrire sur le lien <https://algeriadisrupt.com/oran-disrupt-challenge-2021/>.